



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES LETTRES

Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en français
moderne

Hollande-Sarkozy : La Guerre de l'*Ethos*
Construction et Déconstruction de l'Image de Soi et de l'Autre
dans la Séquence d'Ouverture du Débat de l'Entre-Deux-Tours

par

Jérôme Pichonnaz

sous la direction du Professeur Marcel Burger



Tables des matières

1. Présentation du Travail

1.1 Introduction : la « personnalisation » du discours politique.....	4
1.2 Problématique.....	5
1.3 Définition du corpus.....	6
1.4 Méthode d'analyse.....	8

2. Ethos et Débat Télévisé

2.1 Le genre et ses contraintes.....	10
2.2 Un auditoire « composite ».....	12
2.3 Construire son ethos en situation de débat télévisé.....	13

3. L'Ethos Prédiscursif

3.1 Cadre théorique.....	16
3.2 Travail et retravail de l'ethos prédiscursif.....	17
3.3 L'ethos prédiscursif de Nicolas Sarkozy.....	18
3.4 L'ethos prédiscursif de François Hollande.....	20

4. Analyses et Discussions de la Séquence d'Ouverture du Débat	
4.1 François Hollande et l'interdiscursivité.....	23
4.2 Nicolas Sarkozy, président des riches ?	26
4.3 Le discours de vérité.....	29
4.4 Les implications d'un « choix historique ».....	31
4.5 Un rassembleur de gauche.....	32
4.5.1 Et un rassembleur de droite.....	34
4.5.2 Discorde entre rassembleurs.....	35
4.6 Le bilan présidentiel.....	36
4.6.1 Nicolas Sarkozy et son fardeau.....	38
4.6.2 La parole est à la défense.....	39
4.7 Analogies et assimilations.....	43
4.8 Outrances et arguments <i>ad hominem</i>	46
4.8.1 François Hollande, un candidat « faible » ?	47
4.8.2 François Hollande, un candidat « fort » ?	48
4.8.3 De l'art de la contre-attaque.....	50
4.9 Le mot de la fin.....	53
5. Conclusion	
5.1 Entre limites et accomplissements.....	54
5.2 Perspectives futures.....	55
6. Bibliographie.....	57



Chapitre 1 : Présentation du Travail

1.1 Introduction : du phénomène de « personnalisation » du discours politique

Dès le quatrième siècle avant notre ère, Aristote (126), qui parlait de « persuasion par le caractère quand le discours est ainsi fait qu'il rend celui qui parle digne de foi », soulignait la puissance que ce qu'il appelait l'*ethos* de l'orateur pouvait conférer à son discours. Sans renier ce postulat antique, Ruth Amossy et Dominique Maingueneau, entre autres, ont inscrit leurs réflexions dans une perspective pragmatique qui se propose non plus de discuter de l'efficacité des valeurs morales rattachées à la personne de l'orateur comme le faisait Aristote, mais d'analyser comment le locuteur construit son ou ses « images identitaires » (Burger 2011 : 21) dans le discours. C'est cette perspective qui a conduit Maingueneau (2002a : 238) à définir l'*ethos* comme « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire ».

Bien que les enjeux liés à l'*ethos* recouvrent un champ bien plus large que celui du seul discours politique – Charaudeau (2005 : 66) rappelle qu'« il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe pas par la construction d'une image de soi » –, le parallèle entre l'émergence de cette nouvelle impulsion théorique et la place grandissante de la « personnalisation » du discours politique, qui s'est « progressivement déplacé du lieu du logos vers celui de l'*ethos* et du pathos » (Charaudeau 2005 : 35) au cours de ces dernières années n'en reste pas moins remarquable. Et ceci à tel point que nombreux sont ceux qui affirment avec Verjans (2010 : 4) que c'est en se basant désormais non plus sur un programme mais sur l'ensemble des traits distinctifs des candidats que le citoyen fait son choix lorsqu'il est appelé aux urnes.

De nos jours, le programme d'un candidat ne peut probablement être un véritable argument de campagne électorale que s'il est porté par la « bonne personne ». En d'autres termes et pour paraphraser Charaudeau (2005 : 91), il faut bien souvent adhérer à la personne afin d'adhérer aux idées. N'est-il pas en effet tentant de penser que l'explication du piètre score réalisé par Eva Joly lors de la dernière élection présidentielle française (2.31% des suffrages récoltés au premier tour) est autant, voire davantage à chercher dans une personnalité perçue comme

sans relief que dans des idées qui ne seraient partagées que par un Français sur cinquante ? Ou, pour parler des deux candidats dont le face-à-face télévisé sera l'objet de l'analyse qui va suivre, peut-on nier que sa personnalité était plus lourde à porter pour Nicolas Sarkozy que n'importe laquelle de ses projets ? Quant à François Hollande, est-ce vraiment le contenu de ses propositions qui lui a permis d'obtenir la majorité des suffrages au soir du 6 mai 2012 ?

La campagne présidentielle de 2012 illustre parfaitement ce phénomène de « personnalisation » de la vie politique. Tout au long du débat de l'entre-deux-tours comme lors des discours prononcés dans le cadre de leurs meetings, les candidats polémiquaient en effet moins sur des questions politiques que sur des aspects plus individuels, humains et subjectifs (Dupuy et Marchand 2011 : 129). L'ampleur du phénomène est telle que la finalité des paroles des différents candidats semble désormais parfois plus de vendre « un personnage et une sensibilité personnelle » (Dupuy et Marchand 2011 : 140) qu'un quelconque projet politique.

1.2 Problématique

La construction de son ethos ne se résume pas, pour l'orateur, à l'auto-attribution explicite ou implicite de certaines qualités ; le discours d'autrui entre également dans l'équation. Tout au long de la campagne présidentielle, François Hollande et Nicolas Sarkozy n'auront en effet eu de cesse de présenter leur adversaire comme inadapté à la fonction à laquelle il aspirait. Le débat de l'entre-deux-tours ne fit pas exception : plus que des tensions simplement politiques, plus qu'une simple confrontation idéologique, c'est avant tout une bataille d'image et de personnalité que les deux hommes ont offert aux téléspectateurs en ce 2 mai 2012. L'un des enjeux de ce travail de mémoire sera par conséquent d'analyser comment les deux candidats ont mobilisé « l'impression qu'un individu tente de produire sur son prochain pour mieux l'influencer » (Amossy 2010 : 13), à la fois par le biais de l'auto-, mais aussi par celui de l'hétéro-attribution de certains traits de caractère ou valeurs morales.

Le second grand enjeu de ce travail sera de se pencher sur une notion absente chez Aristote mais dont aussi bien Amossy que Maingueneau soulignent le côté indispensable dans le cadre de l'analyse de l'ethos tel que construit dans le discours : la gestion de l'*ethos prèdiscursif*, ou « ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » (Amossy 2010 : 73).

Alors que l'ethos relève de la *construction* de l'image de soi, ce qui touche à l'ethos prédiscursif sera plutôt décrit en termes de *déconstruction*, de *confirmation* ou de *remodelage* de données préexistantes. Il s'agira par conséquent de se demander comment les candidats gèrent les connaissances préalables que les téléspectateurs possèdent (ou croient posséder) d'eux-mêmes ou de leur adversaire au moment de leur prise de parole.

Ce qui se révélera peut-être l'enjeu principal de ce travail consistera donc à analyser ces constantes tensions entre d'un côté des candidats qui tentent d'affubler leur adversaire des « étiquettes » conférées par les aspects les plus négatifs de leur ethos prédiscursif, et de l'autre leur constante lutte pour proposer aux téléspectateurs une image d'eux-mêmes qui soit en accordance avec leurs propres objectifs discursifs. Un combat de chaque instant pour corriger une image préalable parfois encombrante, se servir de la personnalité de l'opposant pour faire ressortir, par effet de contraste, un ethos favorable de leur propre personne ou encore renverser l'image que le contradicteur tentait de donner d'eux-mêmes : voilà ce que fut, et ce travail devra le démontrer, véritablement au cœur du débat de l'entre-deux-tours.

1.3 Définition du corpus

Le face-à-face télévisé qui mit aux prises Nicolas Sarkozy à François Hollande a été choisi comme objet d'étude pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que ce duel faisait figure de point culminant de la campagne présidentielle de 2012, aussi bien symboliquement (deux candidats qui, après s'être affrontés à distance pendant des semaines, se retrouvaient enfin face-à-face) que politiquement, dans la mesure où ce débat, placé à quatre jours du scrutin, pouvait légitimement être considéré comme le dernier moment susceptible de bouleverser la donne¹.

Le débat de l'entre-deux-tours est, contrairement à quasiment n'importe quelle autre émission politique, unanimement reconnu comme étant un événement majeur. Et même si toutes les études effectuées à ce sujet démontrent qu'il ne fut jamais décisif à ce jour (Gingras 2008), l'influence potentielle d'un événement rassemblant plus de vingt millions de téléspectateurs peut difficilement être remise en question. Bien qu'en retard dans les intentions de vote au moment d'aborder ce

¹ Au moment d'aborder le débat, François Hollande était donné gagnant par toutes les études publiées par les instituts de sondage, recueillant entre 52.5 % et 53.5% des intentions de vote.

duel, l'évolution des courbes de sondage (François Hollande recueillait jusqu'à 59% d'intentions de vote à trois mois du scrutin) ainsi que sa réputation – certes subjective – de débateur habile (Calvet 2008 : 51 ; Coulomb-Gully 2009) permettait à Nicolas Sarkozy d'entretenir l'espoir de l'emporter sur le fil. Et ce d'autant plus que François Hollande, qui ne fut de l'avis général pas particulièrement brillant lors des débats organisés dans le cadre des primaires socialistes, ne possédait *a priori* pas la réputation d'être un excellent rhétoricien.

La deuxième et principale raison qui guida le choix de l'objet d'étude réside dans le fait que le débat télévisé représente le seul moment où les candidats ne disposent pas d'une marge de manœuvre illimitée pour moduler leur ethos à leur convenance. Dans un discours monogéré, souvent prononcé face à un auditoire entièrement acquis à sa cause, le candidat a en effet tout le loisir de se construire une image flatteuse tout en attaquant son adversaire sans que celui-ci ne puisse opposer une quelconque résistance. Lors d'un débat, chaque affirmation touchant à son ethos ou celui de l'adversaire est farouchement relativisée, contestée, débattue ou contredite par celui-ci.

Analyser près de trois heures d'un duel particulièrement dense dans lequel la question de l'ethos fut constamment sous-tendue – rappelons avec Amossy (1999 : 9) qu'au phénomène de « personnalisation » du discours politique déjà évoqué s'ajoute le fait que « toute prise de parole implique la construction d'une image de soi » – relevait de l'impossible dans le cadre d'un travail de mémoire. C'est pourquoi l'analyse se concentrera sur la séquence d'ouverture du débat², d'une durée de treize minutes et neuf secondes pendant lesquelles les deux candidats étaient chargés de répondre à la question initialement posée par Laurence Ferrari au sujet de leur « état d'esprit » au moment d'aborder le face-à-face. Bien que n'empêchant pas des citations trouvant leur source dans la suite du débat d'être ponctuellement mentionnées afin de compléter l'analyse proposée, les différents aspects liés à l'ethos des candidats qui seront développés dans ce travail trouveront par conséquent forcément leur origine dans sa séquence d'ouverture.

² Le terme de « séquence » est ici compris dans le sens proposé par Jean-Michel Adam (2008 : 131), à savoir comme une « unité textuelle complexe, composée d'un nombre limité de paquets de propositions-énoncés » dont la cohérence interne est assurée par l'agencement de ces « propositions-énoncés » mais qui ne constitue qu'une partie de l'échange global entre les interlocuteurs. Dans le cas présent, la séquence d'ouverture est clairement délimitée par deux interventions des modérateurs, la première afin de lancer le sujet de discussion (l'état d'esprit des candidats), la seconde pour le clore et passer à la thématique suivante (l'économie).

1.4 Méthode d'analyse

Si l'on s'accorde avec Dupuy et Marchand (2011 : 134) pour affirmer que « l'interaction génère par sa finalité électorale un jeu de valorisation de soi / dévalorisation de l'autre repérable au travers d'indices linguistiques », l'analyse qui va suivre cherchera avant tout à identifier ces « indices » et à les discuter. Le caractère « linguistique » de ce travail ne peut toutefois l'être que dans la conception développée par Jean-Michel Adam, qui s'aligne sur la position de Foucault pour affirmer qu'une « unité linguistique (phrase ou proposition) ne devient unité de discours (énoncé) que si on relie cet énoncé à d'autres » (2008 : 35). Étant donné que les actes de discours sont « rattachés les uns aux autres pour réaliser des objectifs complexes » (Viehweger cité par Adam 2008 : 125), il apparaît par conséquent que seule l'analyse du discours au niveau textuel, et non uniquement phrastique, permettra de repérer les effets de sens les plus pertinents.

Le caractère linguistique de ce travail se manifestera également dans le fait que tout ce qui ressort du non verbal (mimiques, gestes ou grimaces des débattants) sera très largement mis de côté – à l'exception des cas particuliers où ces éléments seraient indispensables à la compréhension des arguments développés par les candidats. Les éléments traditionnellement considérés comme « paralinguistiques » (tel le ton de voix adopté par les locuteurs) ne seront eux non plus pas au centre de l'analyse. Car si, comme le rappelle Leblanc (cité par Verjans 2010 : 78), l'ethos se trouve « dans le maintien, dans le costume, dans l'intonation ou le débit, dans la mise en scène, dans le statut du locuteur, tout autant que dans les mots qu'il emploie et la façon dont il les emploie », c'est avant tout à la dernière facette à laquelle il fait référence que ce travail de mémoire fera la part belle.

Une analyse purement linguistique ne pourrait toutefois pas permettre de développer avec une profondeur suffisante tous les enjeux liés à l'ethos des candidats si elle n'était pas soutenue par une approche plus sociologique. C'est en effet en ayant recours à ce que Burger (2005 : 4) nomme la théorie de « l'interactionnisme en analyse du discours et de la communication », qui soutient que l'on ne « saurait comprendre pleinement un discours sans tenir compte de son ancrage dans le monde », qu'un compromis adéquat entre linguistique et science de la communication pourra être mis en pratique afin d'analyser avec le plus de pertinence possible le travail que les candidats effectuent sur leur ethos ainsi que sur celui de leur adversaire.

En s'accordant avec la perspective proposée par Burger (2010 : §3), c'est donc le discours, entendu comme action langagière considérée sous un double aspect (communicationnel et langagier), qui établit le lien entre sciences du langage et sciences de la communication. Ce travail se propose donc d'effectuer l'analyse « micro » nécessaire à la saisie des stratégies mises en œuvre par les participants (Burger 2005 §1) sans pour autant délaissier les enjeux communicationnels plus globaux de leur discours. Puisque les mots du discours constituent des révélateurs de pratiques sociales (Burger 2010 §5), l'étude linguistique du corpus, bien qu'indispensable, ne prendra par conséquent tout son sens que si elle est complétée par une focalisation sur la visée communicationnelle des candidats.

Chapitre 2 : Ethos et Débat Télévisé

2.1 Le genre et ses contraintes

La construction de l'ethos est un processus complexe, dans lequel se mêlent inextricablement la posture adoptée par le locuteur et les obligations inhérentes à la scène d'énonciation au sein de laquelle il ancre son discours. Cette tension entre contrainte et liberté, qu'Amossy (1999 : 17) résume comme étant le résultat d'une « distribution préétablie des rôles [où] le locuteur peut y choisir plus ou moins librement sa *scénographie*³ », constitue l'essence même d'un débat télévisé.

Partant du principe que « chaque genre de discours comporte une distribution préétablie des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur » (Maingueneau 2002a : 239), l'exercice auquel se prêtent Nicolas Sarkozy et François Hollande peut entrer dans ce que Marcel Burger (2010 : 12) définit comme un « débat civique », à savoir un genre qui « fait intervenir à des fins de confrontation d'opinions des experts dans un domaine social [dont on attend] qu'ils marquent un cadre pédagogique permettant à l'audience d'accroître ses connaissances d'une problématique d'intérêt général ». C'est pourquoi les participants à un débat télévisé, s'ils veulent que leur discours soit reçu dans les meilleures conditions, doivent s'adapter à l'horizon d'attente que le téléspectateur est en droit d'adopter au vu de la nature du face-à-face. Cela implique notamment de se plier à certains codes dans le but de construire un ethos approprié à la circonstance et au cadre de communication dans lequel le discours se déploie (Amossy 2010 : 24).

Tout débat civique est soumis à des codes particulièrement normés que Trognon (1994 : 61) décrit comme faisant partie intégrante de ce qu'il nomme le « débat institutionnel » : temps de parole limité et chronométré, tirage au sort de la personne invitée à s'exprimer en premier, thèmes décidés à l'avance ou encore manière très stricte de filmer le duel. Cet ensemble de contraintes font du débat civique un genre fortement codifié ; c'est pourquoi des médiateurs (en l'occurrence

³ Cette expression, empruntée à Dominique Maingueneau, désigne la manière dont le locuteur choisit de se présenter (par exemple en homme d'expérience, en technocrate, en expert, etc.).

Laurence Ferrari et David Pujadas) ont pour mission de veiller au bon déroulement et au respect du « script » voulu par le genre. Le fait, par exemple, que Nicolas Sarkozy souhaite par deux fois aborder le thème du nucléaire plus rapidement que ne le prévoyait le « script » sans y parvenir⁴ démontre à quel point les contraintes véhiculées par le genre influencent, voire modulent le discours des candidats : nul doute que s'il avait eu liberté totale de parole, Nicolas Sarkozy, en vertu de ce que Gerstlé (2008 : 147) appelle les « zones de crédibilité sectorielle des candidats », aurait davantage parlé de sécurité ou d'immigration, thèmes relativement peu abordés lors de ce duel. Le fait que la séquence d'ouverture du débat permette un plus de liberté de parole (en vertu d'une question initiale relativement ouverte) ne remet aucunement en question la nécessité pour les candidats de se plier aux règles du genre et d'adapter leur discours en fonction de ses codes spécifiques.

Si les thèmes traités par les candidats sont largement imposés par le genre, la teneur même de leur discours est également soumise à certaines contraintes. Même si ce débat, d'une durée avoisinant les deux heures cinquante, est nettement plus long que ceux qui sont habituellement diffusés à la télévision, il n'empêche que les impératifs de temps poussent à atrophier certains sujets en unités d'information juxtaposés, parfois sans lien intelligible (Gerstlé 2008 : 45) : le format du débat impose en effet un certain rythme qui a pour conséquence de favoriser le bref, l'expéditif, le sommaire ou encore les formules ramassées (Roudière 1999 : 21).

En outre, puisque le propre du débat est d'aider les Français à se faire une opinion en confrontant les idées des deux candidats à la présidence de la République, l'objectif de ces derniers est avant tout de « rallier des voix au-delà de leur base idéologique » (Coulomb-Gully 2009 : 30), c'est-à-dire celles qui séparent le score effectué par les candidats au premier tour de la fameuse barre des 51% de votes exprimés au second. Cela peut les pousser à adopter c'est ce que Gerstlé (2008 : 24) appelle un « discours d'agrégation », c'est-à-dire viser à « mobiliser des indécis autour de soutiens assurés par le noyau des électeurs acquis ». La nécessité perlocutoire des interventions des candidats est donc, dans l'idéal, de provoquer le vote des citoyens indécis, voire de changer l'opinion de ceux qui se prétendent déjà convaincus. Les débattants devront par conséquent s'adapter à ce qu'ils croient être

⁴ Le président sortant est alors remis à l'ordre par David Pujadas, aussi bien à la 26^e minute (« on a prévu d'en parler un peu plus tard ») qu'à la 49^e (« on va y arriver »).

l'horizon d'attente de ce public défini comme cible (Le Bart 1998 : 10) afin de passer pour plus crédible que l'adversaire.

Le paradoxe qui découle de cette nécessité perlocutoire prend la forme d'une tension provoquée par la volonté qu'ont les débattants de paraître unique tout en évoluant dans un genre très fortement codifié. C'est là tout l'enjeu de l'articulation entre ce que Burger (2010 : 17) nomme les dimensions *typifiée* (qui « saisit la communication sous l'angle des attentes qui guident et expliquent l'accomplissement des activités par des agents types idéaux ») et *émergente* (qui « saisit la communication sous l'angle des actions effectivement accomplies par des agents singuliers ») du discours. Cette distinction permet de se rendre compte que certaines caractéristiques liées à la personnalité (compétence, empathie ou encore combativité) sont si intrinsèquement liées au format du genre (Amossy 2010 : 50) que les candidats peuvent difficilement en faire fi sans mettre en péril l'efficacité de leur discours.

2.2 Un auditoire « composite »

Le système communicationnel mis en œuvre dans les débats télévisés, particulier à plusieurs égards, s'apparente à un « emboîtement énonciatif » (Sandré 2009 : 71). Si les émetteurs sont facilement identifiables (Nicolas Sarkozy, François Hollande et dans une moindre mesure les deux médiateurs), la question des récepteurs est quant à elle autrement plus complexe. Si l'on suit Catherine Kerbrat-Orecchioni (2002 : 26) qui propose d'appeler « cible » ceux à qui se destine véritablement l'énoncé, force est de constater que la personne à qui le locuteur s'adresse formellement (son contradicteur) n'est pas le destinataire « final » de son discours. La confrontation entre les débattants se déroule en effet à l'intérieur d'un modèle où ces derniers n'entendent aucunement se convaincre mutuellement, mais visent avant tout à persuader le tiers que sont les électeurs (Amossy 2002 : 53). Chaque intervention d'un candidat, bien qu'adressée formellement à l'adversaire et répondant la plupart du temps aux paroles de ce dernier, est donc en réalité toujours pensée par rapport à la véritable « cible » de son discours : les téléspectateurs.

Une des grandes difficultés rencontrées par les débattants est de s'adapter à la nature éminemment hétéroclite de la « cible », exercice pourtant indispensable étant donné que la construction d'un ethos adéquat se fait forcément en fonction des croyances et valeurs que le locuteur prête à son auditoire (Amossy 1999 : 21). Le

défi du débattant consiste dès lors à s'adapter à un destinataire collectif et anonyme constitué de vingt millions de téléspectateurs de tout âge, de tout milieu et surtout de toute sensibilité politique (Burger & Amossy 2011 : 8). Le débattant doit pour cela choisir entre deux options stratégiques : tenter de concilier des images hétérogènes susceptibles de satisfaire les uns et les autres (Amossy 2010 : 124) afin de « s'adresser au plus grand nombre pour leur faire adhérer à des valeurs communes » (Charaudeau 2005 : 187), ou se focaliser sur une seule frange de l'auditoire définie comme cible prioritaire. Un compromis entre les deux options est très souvent privilégié, rendant l'opération de construction d'un ethos efficace particulièrement délicat.

La nécessité de s'adapter à la nature « composite » (Perelman 1977) de l'auditoire n'est pas sans conséquences sur le discours des débattants. Afin de convaincre un maximum de téléspectateurs, il n'est en effet pas rare de voir des politiciens simplifier à l'extrême leur discours, renoncer au jargon et aux argumentations complexes (Le Bart 1998 : 23) ou encore rechercher avant tout la phrase qui « fera mouche », privilégiant ainsi l'efficacité rhétorique au génie argumentatif. Le contenu du discours des débattants, qui se doivent de respecter cette « contrainte très générique qui consiste à plaire » (Le Bart 1998 : 35), se traduit ainsi régulièrement par une grande prudence dans le choix de certains mots, voire même par la revendication stratégique de certaines contradictions – il n'est par exemple pas rare de voir un candidat s'approprier des valeurs morales ou politiques *a priori* incompatibles afin de « parler » à plusieurs franges du public. Le format du débat télévisé influence donc fortement le discours des débattants, dans la mesure où ces derniers cherchent avant tout à s'accommoder du caractère fondamentalement hétéroclite du public auquel ils s'adressent.

2.3 Construire son ethos en situation de débat télévisé

Parce qu'il vise avant tout à introduire un échange conflictuel et à ouvrir un espace de comparaison entre les participants (Dupuy & Marchand 2009 : 105), le débat télévisé entre dans la catégorie que Burger (2011 : 13) appelle les « discours de confrontation », à savoir des dispositifs qui visent à « une mise en scène du désaccord plutôt qu'à sa résolution ». La nature agonique de ce genre de duels provoque l'instauration d'une relation conversationnelle très particulière entre ses participants. Car si la volonté de préserver sa face n'est de loin pas spécifique au

seul genre des discours de confrontation, celle de constamment menacer celle de son adversaire l'est déjà beaucoup plus.

La *face* – « valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action » dans les termes de Goffman (1973 : 9) –, combinaison de l'*image* (caractérisation par les mots) et du *territoire* (caractérisation par le corps), constitue en fait « l'identité émergente » d'une personne. En situation de débat, ce que Brown et Levinson (1978) ont dénommé les *Face Threatening Acts* (FTA), c'est-à-dire les menaces pour la face des participants en situation d'interaction, se comptent par dizaines⁵. Car contrairement aux conversations dites « classiques » dans lesquelles les FTA ont plutôt tendance à être soigneusement évités par les locuteurs, le débat contradictoire se caractérise par les tentatives mutuelles des participants de se faire perdre la face l'un à l'autre (Amossy 2002 : 55). Ce genre repose en effet sur une structure agonique inverse de celle qui est à l'œuvre dans les conversations classiques puisqu'elle active une série de FTA à l'encontre d'autrui et réciproquement de FFA⁶ à l'égard de soi-même (Amossy 2002 : 55).

Parce que le débat télévisé est le « lieu d'une incessante confrontation de définitions de soi revendiquées et attribuées » (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 160), la construction de l'ethos ne dépend pas seulement du discours du locuteur, mais également de celui de son adversaire. L'image de l'un se façonnera ainsi toujours en fonction de celle de l'autre, car c'est non seulement par rapport aux paroles, mais aussi aux défauts et qualités supposées de l'adversaire que les candidats vont tenter de moduler leur propre ethos pour ainsi se valoriser aux yeux du public (Amossy 2002 : 51).

En situation d'interaction et à plus forte raison lorsque celle-ci est de nature agonique, le locuteur n'est par conséquent jamais maître de l'image qu'il renvoie au public. Tout ce qu'il dira pourra potentiellement être remis en cause par l'adversaire – d'où l'absolue nécessité pour le locuteur de réajuster sans cesse son image en fonction de la façon dont le contradicteur réagit à sa présentation de soi (Amossy 2010 : 131). L'image *projetée* par le locuteur se confronte à celle qui lui est *attribuée* par son contradicteur (Cabasino 2009 : 21), donnant lieu à des processus négociatifs des identités (Kerbrat-Orecchioni & De Chanay 2005 : 2).

⁵ Entrent dans la catégorie des FTA notamment la critique, la réfutation, l'injure, les reproches ou encore les moqueries.

⁶ Kerbrat-Orecchioni propose d'appeler *Face Flattering Acts* les actes visant à préserver sa face ou celle d'autrui.

Ces processus, parce qu'ils représentent le cœur du travail effectué par les candidats sur leur ethos ainsi que sur celui de leur adversaire, seront forcément au cœur de l'analyse qui va suivre.

Chapitre 3 : L'Ethos Prédiscursif

3.1 Cadre théorique

L'une des hypothèses phares de ce travail est que c'est l'ethos prédiscursif des débattants qui commande une grande partie des interventions réalisées lors du débat télévisé opposant François Hollande à Nicolas Sarkozy. Le caractère incontournable de l'image préalable des débattants trouve son origine dans le fait que les auditeurs se construisent inmanquablement des représentations de l'énonciateur avant même que ce dernier ne prenne la parole (Maingueneau 2002b : §7). Véritable « ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » (Amossy 2010 : 73), l'ethos prédiscursif comprend donc tous les éléments – allant de sa réputation individuelle à son statut institutionnel et social – qui permettent sa « représentation sociale » (Amossy 2010 : 73).

En proposant de distinguer ethos discursif et prédiscursif, Dominique Maingueneau réconcilie en quelque sorte Aristote et Cicéron, représentants grecs et romains de la rhétorique antique qui avait déjà conceptualisé deux types d'ethos dont ces notions sont aujourd'hui les héritières (Amossy 2010 : 74). En affirmant qu'il y a « persuasion par le caractère quand le discours est ainsi fait qu'il rend celui qui parle digne de foi » (126), Aristote soulignait l'importance de la vertu tout en insistant sur le fait que c'est le discours lui-même qui devait l'exhiber. Cicéron pensait pour sa part que c'est « une donnée préexistante qui s'appuie sur l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur » (Amossy 1999 : 19) qui donne tout son poids à la force de conviction d'un orateur. Même si, dans le cadre du débat de l'entre-deux-tours, l'image préalable est davantage une question de perception subjective que de légitimité – celle-ci étant par définition acquise grâce aux résultats du premier tour de la présidentielle –, les partisans de « l'éthos romain » n'en ont pas moins fourni l'un des principaux présupposés de ce travail, à savoir que l'image qui s'élabore dans l'échange n'est jamais première, dans la mesure où elle se forme nécessairement sur le fond de données antérieures (Amossy 2010 : 212).

Dans la perspective adoptée par ce travail, les éléments externes (institutionnels, sociaux) sont considérés comme complémentaires des éléments internes

(langagiers) du discours. Et même si un certain nombre de téléspectateurs déjà convaincus de leur choix électoral feront sans doute exception à la règle, il est néanmoins probable que les plus indécis (c'est-à-dire ceux qui constituent la véritable « cible » des deux candidats) comptent construire leur image des deux hommes en s'appuyant à la fois sur des données préexistantes – ce qu'ils croient savoir du locuteur – et sur celles apportées par l'acte de langage lui-même (Chareaudau 2005 : 88). On présumera donc avec Ruth Amossy (1999 : 149) que l'image publique dont jouit l'orateur délimite son autorité au moment de sa prise de parole, mais que la construction de l'image de soi dans le discours a, en retour, la capacité de modifier des représentations préalables et de contribuer à la mise en place d'images nouvelles.

L'hypothèse défendue par ce travail est que le locuteur effectue non pas ponctuellement, mais de manière quasiment systématique « sa présentation de soi en reprenant des données antérieures, en les redisant, en les réorientant, en les remodelant » (Amossy 2010 : 212). L'ethos discursif que cherchent à se construire les débattants est par conséquent avant tout une *réaction* à un ethos prédiscursif (qu'il s'agisse du leur ou de celui de l'adversaire) qu'il convient de consolider, de rectifier, de retravailler ou même de gommer (Amossy 2010 : 75). Si la construction de l'ethos discursif des débattants et la gestion de leur ethos prédiscursif ne représenteront pas deux parties distinctes de l'analyse, c'est donc avant tout parce que ces deux aspects qui constituent l'image de soi seront toujours pensés selon l'articulation de l'un par rapport à l'autre.

3.2 Travail et retravail de l'ethos prédiscursif

L'analyse de la séquence d'ouverture du débat visera à confirmer qu'en plus de se construire un ethos de « présidentiable » (dont il s'agira de définir les caractéristiques) et de dénier cette aptitude à leur adversaire, les deux candidats travaillent (ou plutôt *retravaillent*) leur ethos prédiscursif selon quatre axes – deux les concernant directement et deux concernant leur contradicteur. Chacun des débattants aura ainsi pour objectif d'une part de confirmer les aspects positifs (1) et d'infirmer les aspects négatifs (2) de leur propre image préalable, et d'autre part de confirmer les aspects négatifs (3) et d'infirmer les aspects positifs (4) de l'image préalable de l'adversaire. Bien que le *retravail* de l'ethos prédiscursif soit une tâche particulièrement ardue – métamorphoser une image politique sans prêter le flanc à

des critiques quant à la cohérence de leurs paroles et de leurs actes peut en effet s'avérer être une véritable gageure (Gertslé 2008 : 59) –, les candidats s'attèleront néanmoins à « transformer des représentations qui ne conviennent pas aux buts poursuivis ou qui ne répondent pas à [leurs] besoins identitaires » (Amossy 2010 : 72) afin de peaufiner leur crédibilité et de porter atteinte à celle de leur adversaire.

Pour pouvoir confirmer cette hypothèse et afin de pleinement saisir les éléments qui constituent la dimension typifiée de l'image des candidats, s'attarder quelques instants sur l'ethos prédiscursif véhiculé par chacun des deux débattants semble indispensable. Identifier les traits de caractères les plus saillants préalablement attachés aux candidats n'est certes pas tâche aisée, car basée sur des critères hautement subjectifs. Mais si l'on pense avec Maingueneau (2002a : 239) que « l'ethos discursif est en relation étroite avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur, ou du moins avec l'idée que celui-ci se fait de la façon dont ses allocutaires le perçoivent », une tentative d'identification des stéréotypes principaux véhiculés par les deux candidats n'en est pas moins essentielle⁷. Il est d'ailleurs fort probable que François Hollande et Nicolas Sarkozy aient eux-mêmes effectué un travail similaire en amont du débat afin de définir à la fois les aspects de leur image qui devaient être retravaillés lors du duel ainsi que ceux sur lesquels il convenait de s'appuyer afin de se mettre en valeur ou de décrédibiliser l'adversaire.

3.3 L'ethos prédiscursif de Nicolas Sarkozy

De par une forte médiatisation (d'aucuns parleront de « surmédiatisation ») dont l'origine est bien antérieure à son accession à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy est certainement la personnalité politique française dont l'image préalable est la plus riche. Parmi les traits de caractères qui lui sont attribués par la presse ou par ses pairs, force est de constater que tous ne sont pas des plus flatteurs. Ce sont ces stéréotypes que le président sortant devait, selon toute logique, s'atteler à « corriger » lors du face-à-face télévisé.

Sa réputation d'homme à l'écoute des préoccupations quotidiennes des Français qu'il possédait au début de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007 (Artufel 2007 : 180) s'est hélas pour lui fortement érodée. Quelques épisodes fameux, parmi

⁷ Le procédé est certes essentiel, mais aussi délicat. L'évidence veut en effet que ces stéréotypes sont forcément perçus de manière différente selon la sensibilité politique et personnelle de chaque téléspectateur.

lesquels le céléberrissime « repas au Fouquet's » donné le soir de sa victoire en compagnie de présidents du CAC 40 ou encore ses vacances passées sur le luxueux yacht privé de Vincent Bolloré ont au contraire contribué à faire passer Nicolas Sarkozy, désormais étiqueté comme le candidat soutenu par le pouvoir financier et la haute bourgeoisie (Merlat 2010 : 38), pour un « président des riches » menant une politique qui vise surtout à satisfaire les puissants et les influents. Le bon point qui lui fut accordé par l'*Express* du 18 décembre 2003, à savoir celui d'être un politique intègre et juste (Artufel 2007 : 127), doit par conséquent lui aussi être relativisé. Certaines « affaires » qui ont jonché son quinquennat (la plus médiatisée étant sans doute le dossier « Woerth-Bettencourt » concernant le financement potentiellement illégal de sa campagne de 2007) ont également contribué à ternir cette réputation.

Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avait, dans son édition du 3 mai 2007, dressé le portrait d'un homme sans « vraie conviction [...] s'alignant sur l'humeur du peuple » (Merlat 2010 : 37), image largement relayée en France – notamment par les célèbres *Guignols de l'info* qui s'amuse à caricaturer un Nicolas Sarkozy changeant d'humeur et d'opinion politique au gré du vent électoral. Ce stéréotype est notamment basé sur le fait que le président sortant s'est plusieurs fois montré capable par le passé de soutenir des thèses que certains (notamment François Bayrou et Jean-Marie Le Pen) ont pu qualifier comme épousant celles du Front National aussi bien que des idées étiquetées nettement plus à gauche⁸.

D'un point de vue peut-être un peu plus neutre, Damon Mayaffre (2012 : 15) rappelle pour sa part les valeurs traditionnelles défendues par la droite française dont Sarkozy se réclame : autorité, effort, travail et enrichissement, obéissance, famille, mérite, patrie, nation, discipline, contrôle de l'immigration et sécurité. Porte-drapeau d'une droite dite « décomplexée » qui revendique la volonté de traiter les sujets sensibles sans tabous ni langue de bois, Nicolas Sarkozy est de manière relativement consensuelle également reconnu comme « déterminé », « travailleur » et connaissant ses dossiers (Artufel 2007 : 34, 90, 180).

Le plus grand défi qui se dresse devant le président sortant au moment d'aborder le débat de l'entre-deux-tours est peut-être de devoir lutter, plus encore que contre n'importe quel contradicteur, contre son bilan. Bilan de la campagne présidentielle

⁸ Nicolas Sarkozy s'est par exemple réclaté de Jaurès ou de Camus à de nombreuses reprises (Mayaffre 2012).

tout d'abord, puisque celle-ci fut marquée par le caractère fortement « clivant »⁹ de ses discours, attitude qui a été assimilée (notamment par François Bayrou) à une volonté d'opposer les Français entre eux. Bilan de son quinquennat ensuite : explosion de la dette, perte du fameux « triple A », baisse du pouvoir d'achat et croissance du chômage sont autant de faits incontestables qui ont marqué sa présidence. À moins de trois mois du scrutin, sa popularité était d'ailleurs au plus bas (son action politique rencontrait alors entre 32 et 34% de taux d'approbation) et Nicolas Sarkozy se devait impérativement de trouver une solution afin d'éviter que le scrutin du 6 mai 2012 ne s'apparente à un référendum « pour » ou « contre » sa personne.

3.4 L'ethos prédiscursif de François Hollande

L'ethos prédiscursif de François Hollande semble beaucoup moins « établi » que celui de son adversaire, ce qui lui laisse peut-être une plus grande marge de manœuvre pour modeler son image publique à sa guise. Premier secrétaire discret du Parti Socialiste pendant plus de dix ans, François Hollande, qui n'a jamais été ministre, devait tout d'abord répondre de son inexpérience au « plus haut niveau ». Lui dont on a dit (Binet 2012 : 179) qu'il n'arrivait pas à rencontrer des chefs d'État étrangers – et ce au moment où Nicolas Sarkozy enchaînait les interviews télévisées aux côtés d'Angela Merkel et Barack Obama – devait également prouver qu'il possédait une « carrure » digne de la fonction présidentielle.

Les stéréotypes les plus prégnants circulant sur sa personne datent pour la plupart des « primaires socialistes », organisées en octobre 2011 afin de désigner parmi six personnalités celui ou celle qui allait représenter le PS aux élections présidentielles. Laurent Binet (2012 : 27), qui a suivi le futur président tout au long de la campagne, résume en ces termes les traits de caractère les plus embarrassants souvent associés à François Hollande : incarnation de la « gauche molle » (selon un mot resté célèbre de Martine Aubry), « girouette », peu précis, trop lisse, inactif¹⁰ et peu charismatique. Le candidat socialiste, c'est une évidence, est donc considéré par ses détracteurs comme manquant cruellement de caractère. Avant tout réputé

⁹ Un temps mal placé dans les sondages, Nicolas Sarkozy, sans doute afin d'éviter l'éparpillement des votes sur des « outsiders » au premier tour, s'attela en effet de l'avis général à resserrer les sujets de discussion autour du traditionnel clivage « gauche-droite ».

¹⁰ Le mot « indécision » se trouve en effet sur beaucoup de lèvres lorsqu'il s'agit de décrire l'action politique de François Hollande, « réputé pour s'être maintenu dix ans à la tête du PS en refusant de trancher les débats épineux » selon Sportouch (2012 : 75).

pour être un homme de compromis (Binet 2012 : 107), son comportement peut par conséquent vite être interprété comme de la faiblesse.

Les pairs de François Hollande ne sont eux-mêmes pas en reste lorsqu'il s'agit de relayer certains stéréotypes liés à sa personne. On a ainsi pu entendre Jean-Luc Mélenchon, le flamboyant président du Front de Gauche, affirmer que le candidat PS serait, en cas de victoire, « un capitaine de pédalo dans la tempête ». Jean-François Copé, de passage à Marseille à l'occasion d'un meeting, souligna quant à lui que ceux qui soutiennent François Hollande « disent de lui qu'il est normal, habile, [...] drôle en privé¹¹, mais jamais qu'il est courageux ».

L'image qui colle peut-être le plus aux basques du candidat socialiste, effleurée dans le commentaire de Jean-François Copé, est sans doute celle du « candidat normal ». Cette expression, dont la paternité revient directement à François Hollande, résume à elle seule les qualités et les défauts les plus souvent mentionnés lorsqu'il s'agit de décrire sa personnalité. Pour ses soutiens, être un politicien « normal » signifie avant tout être proche du peuple et de ses préoccupations, en travaillant efficacement mais avec une simplicité qui s'oppose à la grandiloquence de Nicolas Sarkozy. Du côté de ses détracteurs en revanche, l'expression du « candidat normal » illustre plutôt ce qu'ils prétendent être le manque de charisme et d'envergure de François Hollande.

De sa première allocution officielle, prononcée juste après sa victoire aux primaires socialistes (« je dois être à la hauteur des Français qui n'en peuvent plus de Nicolas Sarkozy ») jusqu'au programme-manifeste paru en Une de *Libération* le 3 janvier 2012 qui s'avéra être avant tout un réquisitoire contre le président de la République, sa campagne présidentielle a également été décrite comme jouant un peu trop la carte de la facilité qu'est celle de l'impopularité du chef de l'État. De fait, l'image d'un François Hollande ne soulevant que peu d'enthousiasme mais ayant les faveurs de citoyens souhaitant avant tout « sortir » Nicolas Sarkozy a eu tout le loisir de faire son chemin¹². Affirmer son ethos de « présidentiable » et ainsi se débarrasser de l'étiquette de « candidat par défaut » était par conséquent un défi

¹¹ Parfois surnommé « Monsieur petite blague » dans le milieu politique (Binet 2012), François Hollande est un effet précédé d'une tenace réputation de bonhomie, voire de légèreté.

¹² Selon un sondage de l'institut CSA paru le 4 avril 2012, 59% des personnes interrogées souhaitant voter pour François Hollande affirmaient vouloir le faire non par adhésion à sa personne ou à son programme mais pour que Nicolas Sarkozy ne soit pas réélu à la présidence de la République (Neumann 2012 : 341).

majeur qui s'offrait au candidat PS au moment d'aborder le débat de l'entre-deux-tours.

Chapitre 4 : Analyses et Discussions de la Séquence d'Ouverture du Débat¹³

4.1 François Hollande et l'interdiscursivité

François Hollande (FH1)¹⁴, que le tirage au sort a chargé d'ouvrir les hostilités, commet d'entrée ce que Grice aurait certainement appelé un manquement à sa maxime de pertinence¹⁵. Plutôt que de répondre directement à la question initialement posée par Laurence Ferrari, le candidat socialiste se lance en effet dans un discours probablement préparé à l'avance – et donc d'un intérêt capital.

Le fait de qualifier la décision que les Français devront prendre le 6 mai d'« importante » et de « grave » donne d'emblée le ton de l'intervention qui va suivre. Au vu de l'importance considérable que ce travail alloue à la gestion de l'ethos prédiscursif des débattants, ces deux termes se révèlent tout à fait dignes d'intérêt. La gravité annoncée et affichée par François Hollande peut en effet être considérée comme l'amorce du remodelage de l'un des principaux stéréotypes attachés à sa personne, à savoir une légèreté peu en adéquation avec la fonction à laquelle il aspire : dès le début du face-à-face, il démontre être capable de faire preuve de sérieux lorsque la situation le recommande.

Sa justification métadiscursive (« je dois dire ce soir / quel président je serai ») effectuée, François Hollande peut ensuite véritablement passer à l'essentiel de son intervention. Comme le souligne Burger (2005 §43) lorsqu'il décrit les trois phases qui organisent le discours en situation de débat, c'est parce que la polémique n'est pas encore officiellement lancée dans la première phase (dite de la « sollicitation de l'opinion ») que les critiques effectuées lors de celle-ci se font avant tout « sous le couvert des arguments mis en discours ». Et ces critiques ne tardent pas à abonder : en proposant de décrire « quel président [il sera] » en cas d'élection, le candidat

¹³ La lecture préalable de la transcription de cette séquence (annexes I-VI) est indispensable à la bonne compréhension de ce chapitre.

¹⁴ « FH » pour François Hollande et « NS » pour Nicolas Sarkozy. Le chiffre attaché à ces initiales désigne l'intervention du candidat en question à laquelle le lecteur peut se reporter en consultant la retranscription de la séquence d'ouverture (cf. annexes).

¹⁵ Ceci dit sans jugement de valeur aucun, la « violation » des maximes de Grice étant monnaie courante lors de débats contradictoires.

socialiste cherche évidemment à s'inscrire, en creux, en opposition à son adversaire. C'est d'ailleurs une constante en situation de débat civique : à moins de se trouver en présence explicite d'un indice prouvant le contraire, toute affirmation relative à l'ethos du locuteur s'oppose implicitement à l'ethos supposé du contradicteur, donnant ainsi lieu à une sorte de chassé croisé où les attaques proférées contre l'un soulignent implicitement les qualités de l'autre (Amossy 2002 : 56). Ce principe de complémentarité des arguments ressort à la fois du bon sens déjà relevé par Aristote (384), qui affirmait qu'il est « absurde de reprocher aux autres ce que l'on fait ou que l'on est susceptible de faire soi-même », et des « sous-entendus argumentatifs » chers à Plantin (1996 : 80).

Un des premiers termes clés utilisés par le candidat socialiste est celui de la « justice », répété pas moins de cinq fois lors de sa première intervention. À l'aide de ce qu'Adam (2008 : 82) nommerait un acte de discours « engageant¹⁶ », François Hollande promet de faire régner la justice, stratégie discursive renforcée par l'asyndète (littéralement « absence de liaison ») qui manifeste sa volonté de l'incarner à tous les niveaux (« ce s'ra / la justice fiscale la justice sociale la justice territoriale »). Cet acte de discours est très fort : la promesse, parce qu'elle menace directement le propre territoire du locuteur – qui plus est à une époque où la promesse politique est considérée avec la plus grande circonspection –, représente de ce fait un FTA pour sa propre face. En osant faire une promesse dans un tel contexte, le candidat socialiste prouve ne pas avoir peur de l'engagement.

L'ethos que François Hollande cherche à construire par le biais d'un discours que Charaudeau (2005 : 180) qualifierait « d'égalitarisme » – car prônant « une société fondée sur (ou cherchant à atteindre) la justice absolue » – est ici sans conteste celui de l'intégrité. En vertu de la complémentarité des arguments mentionnée plus haut, François Hollande sous-entend également que Nicolas Sarkozy incarne le contraire de ce qu'il se promet de personnifier. En déniait (certes implicitement) son contradicteur d'un ethos de vertu pourtant indispensable à la fonction présidentielle (Charaudeau 2005 : 94), le candidat socialiste active d'ores et déjà un des stéréotypes attachés à la personne de son adversaire – le fait de mener une présidence partielle – et s'attèle à démontrer que ce dernier ne dispose pas de toutes les qualités nécessaires à un président de la République.

¹⁶ Adam prolonge ici la réflexion de Daniel Vanderveken au sujet des actes de langage.

Une des stratégies discursives utilisées par François Hollande lors de sa première intervention est de se servir de l'interdiscursivité pour mieux se démarquer de son prédécesseur. La formule utilisée (« je serai le président d'la justice ») rappelle en effet curieusement celle, restée célèbre, martelée par Nicolas Sarkozy cinq ans plus tôt (« je serai l'président du pouvoir d'achat »). La ressemblance formelle ne fait que souligner la différence de contenu : là où celui qui était alors le président de l'UMP avançait des arguments matériels, François Hollande se présente comme meut par une valeur morale, puisqu'il affirme que c'est la justice qui inspirera son action.

Dans le même ordre d'idée, le volontarisme dont fait preuve le candidat socialiste (quatre occurrences de « je veux » au cours de la seule première intervention) n'est pas sans rappeler le parler de Nicolas Sarkozy, dont l'emploi fréquent de la modalité dite « boulique » (expression de la volonté) a été relevé par de nombreux observateurs¹⁷. Là encore, l'objectif recherché peut-être considéré sous une double perspective : d'une part, l'utilisation du volutif – qui plus lorsque le procès est « actualisé » par la présence de verbes au futur, là où le conditionnel aurait pu être davantage attendu – permet à François Hollande d'afficher une force de conviction évidente, et ainsi remodeler son image préalable d'homme manquant de caractère. D'autre part, elle contribue à établir une nouvelle distinction entre lui et son adversaire. Car en exprimant sa ferme volonté de rétablir tout ce que le président sortant a contribué à détruire, François Hollande se sert là encore de la ressemblance formelle avec les précédents discours de Nicolas Sarkozy pour mieux se distinguer de lui au niveau du contenu.

La justice, dans la conception soutenue par le candidat socialiste, se traduit notamment par la volonté de protéger « les plus modestes / les:: plus travailleurs / ceux qui sont les plus exposés ». Le raison invoquée par François Hollande, introduite par un marqueur classique d'argument (« *parce que* nous traversons une crise grave », je souligne), ainsi que la loi de passage implicite de l'argument (ce sont ces catégories qui doivent être protégées par un président « juste ») contribuent à créer un ethos de solidarité. La recherche de solidarité – définie par Charaudeau (2005 : 125) comme la « volonté d'être ensemble, de ne pas se distinguer des autres membres du groupe et surtout de faire corps avec eux dès l'instant que ceux-ci se

¹⁷ Calvet (2008 : 42), Leblanc (2010 : 95) ou encore Mayaffre (2012), pour ne citer qu'eux.

trouvent menacés » – se remarque d’ailleurs au niveau linguistique : François Hollande s’inclut en effet avec les citoyens lorsqu’il parle de la situation du pays (« *nous* traversons une crise grave », je souligne) afin de former avec eux un tout uni et solidaire.

Il apparaît bien vite que cette catégorie de citoyens au nom de qui le candidat socialiste veut se battre sera à opposer aux « privilégiés » qui « auront été trop protégés » par le président sortant. Car même si l’utilisation du passif permet l’effacement de l’agent, sans doute dans le but de ne pas paraître trop agressif d’entrée de jeu (il y a ici volonté de protéger sa propre face, plus que de ménager celle de son adversaire), l’implication de Nicolas Sarkozy ne fait aucun doute. En enfermant ce dernier dans le rôle du protecteur des plus aisés et en le faisant par conséquent passer pour un président de castes, François Hollande cherche d’emblée à confirmer un trait négatif de l’image préalable de son contradicteur. Le fait qu’il aborde le sujet dès sa première intervention, pourtant supposée être sa réponse à une question concernant son état d’esprit, démontre par ailleurs à quel point les stratégies discursives et argumentatives préparées par le candidat socialiste portent essentiellement sur l’ethos prédiscursif, que ce soit le sien ou celui de son adversaire.

4.2 Nicolas Sarkozy, président des riches ?

Nicolas Sarkozy n’aura donc pas eu à attendre bien longtemps avant de se voir attaquer sur l’élément sans doute le plus saillant de son ethos prédiscursif. La controverse liée à son image de « président des riches » est d’une telle ampleur qu’elle mérite d’ailleurs une brève incursion en dehors de la séquence d’ouverture du débat afin de comprendre comment le président sortant compte revaloriser une image menacée par les FTA proférés par son adversaire.

Le travail sur sa face (ou *face-work*, pour reprendre le terme de Goffman) que doit effectuer Nicolas Sarkozy suite à l’accusation de présidence partisane est sans répit. En effet, l’allusion initiale de François Hollande trouvera un écho absolument considérable dans l’entier du débat. L’exemple le plus spectaculaire, car traitant de l’ethos explicite (et non implicite) des débattants, est sans doute celui-ci : « et bien voilà une différence // monsieur Sarkozy / entre vous et moi / moi je protège les enfants / de la République / vous vous protégez / les plus privilégiés / c’est votre

droit¹⁸ » (1h04'). Seule l'importance que tient l'ethos prédiscursif dans les arguments des deux hommes permet de justifier cet acharnement. Ce n'est en effet pas tant pour manifester un grief personnel quelconque que François Hollande insiste autant sur les riches et leurs privilège, mais parce que cette « catégorie » de citoyens est tellement associée au président sortant dans l'imaginaire collectif que le candidat socialiste tient là une excellente occasion de menacer la face de son adversaire, et donc de porter atteinte à sa crédibilité.

Face à ces attaques à répétitions qui remettent en question sa « présidentiabilité », Nicolas Sarkozy n'a autre choix que de se défendre. Il le fait parfois en répondant aux attaques de son adversaire par d'autres attaques. C'est notamment le cas lorsqu'il affirmera, en utilisant une de ces constructions binaires qu'il affectionne particulièrement en raison de leur capacité à présenter les enjeux sous un jour particulièrement clair, voire parfois manichéen : « il y a une différence entre nous /// vous voulez moins d'riches / moi j'veux moins d'pauvres » (1h05'). Nicolas Sarkozy, plutôt que de chercher ici à se justifier (est-il, oui ou non, le « président des riches » ?), préfère menacer à son tour la face de son contradicteur. En taxant ce dernier d'« anti-riches », il laisse aux citoyens le soin de gloser sur les conséquences néfastes que peut revêtir une telle idéologie, et souligne surtout le fait que contrairement à son adversaire, il compte s'attaquer à un « vrai problème ».

La seconde stratégie de défense adoptée par Nicolas Sarkozy consiste à balayer les attaques adverses en se servant des paroles de François Hollande pour tenter de délégitimer ce dernier. Depuis Perelman (1977 : 156), qui affirmait que « celui qui, prolongeant l'analogie de l'adversaire, la retourne à son propre avantage, disposera d'un argument plus fort que celui qui oppose à une analogie une analogie différente », cette stratégie est considérée comme plus efficace que de simplement répondre aux arguments de l'adversaire par un argument opposé¹⁹. Ainsi, dans cet exemple :

¹⁸ L'affirmation « c'est votre droit » permet de présenter la défense des plus aisés comme un choix non seulement avéré, mais réfléchi et assumé par le président sortant. Ce procédé argumentatif, nommé « pétition de principe » par Perelman (1958 : 151), est un grand classique des débats contradictoires qui consiste à « poser comme vérité ce qui justement reste à démontrer » (Roudière 1999 : 75).

¹⁹ Le principe de l'« antiphonie », décrit par Plantin (1996 : 6) comme le fait que « tout argument peut être renversé, et à tout discours répond un contre-discours, produit d'un autre point de vue et projetant une autre réalité », bien qu'inévitable, a en effet souvent pour conséquence de « bloquer » le débat puisque chacun des participants en vient à affirmer détenir la vérité sans que le téléspectateur ne sache qui croire.

FH : les prélèvements obligatoires // vous savez de combien ils ont augmenté sous votre quinquennat ? en prêt-en-en [part du- de biens]

NS : [donc] je n'ai pas fait d'cadeaux aux riches [monsieur Hollande]

FH : [donc je voulais savoir de combien (&)]

NS : [quelle] belle démonstration ! [...] votre raisonnement est parfaitement incohérent / parce que si j'ai augmenté les impôts / je n'ai pas fait de cadeaux aux plus riches [...] et en v- à force de vouloir trop démontrer / vous avez démontré exactement le contraire (1h07')

Nicolas Sarkozy réalise le tour de force qu'est celui de présenter le discours de son adversaire comme servant sa propre cause. Sa phrase exclamative (« quelle belle démonstration ! »), teintée de son ironie coutumière – rappelons avec Kerbrat-Orecchioni (citée par Maingueneau 2002a : 331) qu'« ironiser, c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier » – lui procure un double avantage. Elle permet tout d'abord de dénoncer l'incohérence supposée de François Hollande. En se servant de ce dernier comme autorité permettant d'arriver, par une sorte de syllogisme dont les prémisses sont les paroles de son adversaire (les riches paient des impôts ; j'ai augmenté les impôts de tous les citoyens, donc j'ai aussi augmenté les impôts des plus riches), à la conclusion (introduite par le marqueur « donc ») qu'il n'a pas privilégié les plus riches, il retravaille un trait capital de son ethos prédiscursif. En présentant les hausses d'impôts comme contribuant à défaire son image de « président des riches », il réalise cet autre tour de force qu'est celui d'utiliser une des critiques qui lui est régulièrement adressée à son propre avantage. Prenant les téléspectateurs à témoin (« vous voyez bien »), il souligne par la même occasion le caractère incontestable de la conclusion à laquelle est parvenu²⁰. En outre, la volonté d'imposer à François Hollande un ethos d'incohérence (l'adjectif « incohérent » étant d'ailleurs précédé de l'adverbe hyperbolique « parfaitement ») répond à la volonté commune qu'on les deux hommes de remettre en question la « présidentiabilité » de leur adversaire. En s'attaquant à la cohérence de son contradicteur, c'est ce trait essentiel à la fonction présidentielle qu'est celui de la compétence de son opposant (Charaudeau 2005 : 96) que Nicolas Sarkozy questionne en effet par la même occasion.

²⁰ Faire passer sa conclusion pour incontestable est particulièrement osé, dans la mesure où l'argumentation consiste avant tout à « prendre appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable), la conclusion » (Plantin 1996 : 24).

4.3 Le discours de vérité

Avant de se pencher sur la suite du discours de François Hollande, l'analyse de la réaction de Nicolas Sarkozy (NS1) par rapport à la première moitié de l'intervention de son adversaire se révèle instructive à plusieurs égards. En qualifiant l'introduction proposée par son contradicteur d'« assez classique », et donc de déjà entendue, le président sortant conforte d'emblée son image d'homme abhorrant le consensus sous toutes ses formes. Il esquisse également déjà les fondements d'une stratégie qui s'avérera être récurrente au cours de ce débat, à savoir celle qui consiste à souligner le manque d'originalité, l'absence d'idées nouvelles et le discours creux (« c'est c'qu'on dit:: / à chaque débat ») du candidat socialiste.

En modalisant en discours second – et en les réinterprétant quelque peu au passage – les paroles de François Hollande (« il a dit qu'il s'rait un président extraordinaire »), Nicolas Sarkozy menace lui aussi très rapidement la face (et plus particulièrement l'image) de son adversaire, puisque seule une personne particulièrement vaniteuse pourrait oser avancer de tels propos. Il se sert ensuite astucieusement du discours de François Hollande afin d'établir le lien de causalité qu'il lui prête (« et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président ») afin d'effectuer un travail sur sa propre image : s'il a été décrit comme un « mauvais président », c'est surtout à l'arrogance de son adversaire qu'il le doit, plus qu'à des faits objectifs.

En réitérant à plusieurs reprises sa « formule signature » qu'est « moi je », Nicolas Sarkozy cherche à rendre la différence entre lui et un François Hollande constamment délocuté (« il ») aussi explicite que possible. Ces marques énonciatives permettant le clivage (« moi j'veux autre chose ») visent à opposer deux discours de nature différente : à gauche celui qui fait la part belle au convenu, et à droite celui qui veut avant tout mettre en exergue son « authenticité », qualité dont Nicolas Sarkozy se réclamera tout au long du face à face²¹. Damon Mayaffre (2012 : 179) avait déjà repéré la transition effectuée par Nicolas Sarkozy, qui, en décidant de devenir plus descriptif que promissif à partir de l'éclatement de la crise des *subprimes*, évolua de l'homme « qui voulait changer le monde » à celui avant

²¹ Les affirmations métadiscursives invoquant cette recherche d'authenticité (comme par exemple « disons les choses comme elles sont » après 1h46' de débat) seront en effet légion dans le discours du président sortant.

tout soucieux de « dire la vérité aux Français ». Le président sortant, réagissant à l'échec de ses promesses passées par un changement de discours, avait donc enclenché le retravail de son image bien avant le débat de l'entre-deux-tours, preuve de l'importance et de la durée du processus.

Selon le président sortant, les deux débattants n'ont tout simplement pas le même but au moment d'entamer leur face-à-face. Aux « propos entendus » de François Hollande, Nicolas Sarkozy veut opposer un ethos d'honnêteté et de sincérité en mobilisant une véritable isotopie de l'authenticité (« authenticité » ; « vérité », « en vérité » – modalisateur de phrase qui porte sur le dire, et non sur le dit – ; « vrai » (deux fois) ; « pas menti » ; « pas joué l'esquive »). Il met au passage déjà en place la distinction manichéenne entre mensonge et vérité que Mayaffre (2012 : 210) a repérée comme étant une de ses marques de fabrique et qui sera largement développée tout au long du duel²². En mobilisant notamment de nombreux présentatifs (« c'est ») ainsi que des infinitifs (« être vrai »), connus par les linguistes pour être souvent chargés de la modalité du désir et susceptibles de s'appliquer à ceux qui sont en situation d'assumer le contenu du message, Nicolas Sarkozy propose de définir les enjeux qui devraient idéalement être au cœur de ce débat. Se mettant en scène dans la scénographie de l'expert, le président sortant répond aux promesses de son adversaire par un discours beaucoup plus assertif qu'engageant. Nicolas Sarkozy laisse à son adversaire les propos simplistes (« où chacun on se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs ») afin de se poser en homme de vérité. Son recours à la modalité ontique, expression du nécessaire, lorsqu'il affirme que « ce débat /// doit être ce moment / de démocratie » dénote d'ailleurs de cette volonté de faire preuve d'une hauteur de vue digne de celle que doit avoir tout bon président de la République.

Il est par ailleurs intéressant de constater que lorsqu'il reprendra la parole (FH4), François Hollande affirmera que « chacun aura sa vérité », empêchant ainsi Nicolas Sarkozy de s'approprier le monopole de l'authenticité – et sous-entendant peut-être aussi que ce que son adversaire prétendra « être vrai » le sera surtout dans son esprit. La réaction du candidat socialiste illustre à quel point les débattants se doivent de réagir rapidement aux menaces envers leur face qui sont continuellement

²² La dichotomie entre « mensonge » et « vérité » ne recevra malheureusement pas toute l'attention qu'elle aurait méritée. Représentant pourtant un enjeu récurrent de la confrontation, elle intervient en effet principalement au-delà de la séquence d'ouverture du débat.

instillées par l'adversaire. François Hollande ne tarde en effet pas à affirmer à son tour qu'il sera « authentique », qu'il parlera « directement », sans qu'il y ait « quelque chose à cacher à dissimuler », répondant ainsi du tac-au-tac à Nicolas Sarkozy qui insinuait que le candidat socialiste ne partageait pas forcément son souhait de voir le débat se dérouler sous le signe de la vérité et de l'authenticité.

4.4 Des implications d'un « choix historique »

En parlant de « choix historique » (NS1), Nicolas Sarkozy insiste volontairement sur la gravité de la situation dans laquelle se trouve le pays. En interpellant aussi François Hollande pour lui rappeler que la France ne traverse pas une, mais « des crises », il corrige non seulement son adversaire (détail qui n'en est pas forcément un car l'instauration, même discrète, d'une hiérarchie entre deux débattants qui apparaissent dès lors comme maître et élève n'est jamais sans répercussion sur leur image) mais confirme également ce que certains ont décrit comme la solennisation extrême de ses propos et la gravité sans précédent de ses discours (Mayaffre 2012 : 167). Cette stratégie visant à dépeindre un monde incertain et imprévisible (Mayaffre 2012 : 184) cherche évidemment à mettre en avant aussi bien la stabilité bienfaitrice que représenterait la réélection du président sortant dans un tel contexte que le danger que représenterait le fait donner les commandes de la nation à un homme inexpérimenté dans de telles conditions.

En affirmant que « la France n'a pas le droit à l'erreur », Nicolas Sarkozy met en garde les électeurs : faire le mauvais choix pourrait se révéler catastrophique pour le pays. En insistant sur la responsabilité des citoyens, le président sortant met surtout en place un dispositif visant à gommer le handicap de son impopularité (cf. chapitre 3) : plus que de se baser sur une préférence personnelle et affective (qui aurait toutes les chances de favoriser François Hollande), Nicolas Sarkozy invite les Français à opérer leur choix en fonction de critères moins subjectifs. Cette ligne de conduite est également identifiable un peu plus loin (NS3), lorsque le président sortant affirme qu'« on peut aimer l'un on peut préférer l'autre » (sous-entendu : mais ce n'est au bout du compte pas ce qui doit guider le choix des citoyens), avant d'être rendue tout à fait explicite en fin de débat, lorsqu'il affirmera que « ça doit être non pas un vote d'humeur / mais un vote pour cinq ans // la question n'est pas celle de monsieur Hollande [...] ou de monsieur Sarkozy / la question c'est vous les Français » (2h47'). Le président sortant ne retravaille certes pas son image

préalable à proprement parler, mais ces quelques exemples représentent néanmoins autant d'indices tendant à confirmer l'importance de celle-ci : c'est en effet un des aspects les plus encombrants de son ethos prédiscursif que Nicolas Sarkozy tente ici de reléguer au second plan.

4.5 Un rassembleur de gauche...

Être capable de rassembler les Français est une qualité forcément indispensable à deux candidats qui cherchent à réunir plus de suffrages que l'adversaire. C'est pourquoi après s'être présenté comme le futur président de la justice et du redressement, François Hollande utilise une troisième fois la même construction syntaxique (« je s'rai le président... ») afin de s'engager cette fois-ci à incarner le « président du rassemblement » (FH1). Mais « réunir » signifie avant tout « unir à nouveau ». Et celui qui s'est chargé de désunir les citoyens n'est évidemment autre que Nicolas Sarkozy, qui se voit dénier là une autre qualité essentielle à tout « présidentiable ».

Après s'être contenté d'attaques implicites, François Hollande va en effet explicitement mettre en péril la face de son adversaire en se livrant à un argument « éthotique par excellence » (Amossy 2002 : 56) car interrogeant directement la crédibilité et la légitimité de l'orateur (Amossy 2003 : 413) : l'attaque *ad hominem*²³. C'est en l'occurrence en usant d'une métabole (cumul d'expressions synonymes visant à peindre une idée avec plus de force) servant à dépeindre Nicolas Sarkozy comme un président qui « divise » et « oppose systématiquement » les citoyens entre eux que le candidat socialiste menace directement la face de son adversaire. Là encore, son attaque repose sur un des stéréotypes qui avaient été définis comme faisant partie intégrante de l'ethos prédiscursif du président sortant.

Le responsable de la division des Français, dont l'identité (bien que ne faisant aucun doute) n'était jamais explicitement révélée dans la première intervention du candidat socialiste, sera en revanche clairement désigné lorsque François Hollande (FH4) décide de s'adresser directement à son adversaire : « si vous avez le sentiment que pendant cinq ans / vous avez rassemblé tous les Français / vous n'les avez pas divisés / vous n'les avez pas opposés / vous n'avez pas montré celui-ci du

²³ L'absence d'une définition consensuelle de cette expression permettrait certes d'arguer que le caractère *ad hominem* de l'argument en question n'est pas évident. L'acceptation du terme retenue dans ce travail est toutefois celle d'un « argument dirigé contre la personne de l'orateur » (Amossy 2003 : 410), et permet donc aux paroles de François Hollande d'entrer dans cette catégorie.

doigt / celle-là:: de:: certaine distance / alors euh / je vous donn'rais quitus ». La conjonction « mais » suivant immédiatement ces paroles permet à la conclusion envisagée dans un premier temps (Nicolas Sarkozy n'a pas divisé le pays) d'être immédiatement balayée au profit de la conclusion inverse. Un regard un peu plus avant de la séquence (FH8), où les cinq ans que Nicolas Sarkozy a passé à la tête du pays seront décrits comme ayant « heurté » une France qui a « souffert » de son action politique, permet d'ailleurs de se rendre compte de l'ampleur de l'acharnement avec lequel François Hollande insiste sur ce point sensible de l'ethos prédiscursif de son adversaire.

La stratégie argumentative de François Hollande (FH1) repose souvent sur la logique qui consiste à décrire une situation morose indissociable de l'action politique menée par le président sortant (les plus modestes frappés par la crise, la compétitivité dégradée, les Français divisés) avant d'introduire par « et donc » (quatre occurrences) l'alternative qu'il propose. Cette façon de présenter les choses suppose à la fois que la méthode utilisée par Nicolas Sarkozy n'est pas la bonne, mais aussi que lui-même sera capable de rétablir la situation dans tous ces domaines. François Hollande a donc recours à l'alternance entre les actes de discours assertifs/descriptifs (Adam 2008 : 82) visant à décrire les ravages causés par la politique de Nicolas Sarkozy et les actes plus engageants qui laissent entrevoir la solution salvatrice qu'il serait capable d'apporter afin de se construire un ethos – déjà sous-tendu dans le terme même du « redressement » qu'il se propose d'incarner – qui s'apparente fortement à celui de l'homme providentiel.

L'utilisation par François Hollande (FH1) des pronoms personnels est une nouvelle fois symptomatique de la volonté de rendre les différences qui opposent les deux débattants tout à fait intelligibles. Lorsqu'il parle de rassemblement, le candidat socialiste s'inclut très souvent dans un « nous » (« moi » + « vous » désignant l'ensemble des citoyens), marqueur d'un collectif soudé dont la solidarité permettra d'aller de l'avant (« nous devons nous retrouver dans le même effort dans la même unité »), alors que Nicolas Sarkozy, désigné par le pronom à la deuxième personne du pluriel (« vous »), est exclu de cette union sacrée. François Hollande se risque à assumer seul l'énoncé (« moi je ») uniquement lorsqu'il s'agit non plus d'incarner le guide de citoyens unis, mais de démarquer sa personnalité de celle de Nicolas Sarkozy.

4.5.1 ... Et un rassembleur de droite

La première intervention de Nicolas Sarkozy (NS1) se décompose en deux parties : une première constituée de sa réponse à la question posée par Laurence Ferrari, et une seconde où il rétorque à l'intervention précédente de François Hollande. En l'occurrence, c'est sur la notion de rassemblement, et en particulier sur sa conception telle que proposée par le candidat socialiste, que le président sortant a souhaité réagir.

En utilisant la conjonction « mais » lorsqu'il affirme que le rassemblement, « c'est un très beau mot / c'est une très belle idée /// *mais* il faut y mettre des faits » (je souligne), Nicolas Sarkozy cherche à mettre en exergue le fait que François Hollande n'a jamais mis la « belle idée » qu'il décrit en pratique. En profitant habilement du fait que son adversaire, au vu de son inexpérience aux hautes fonctions du pays, n'ait matériellement jamais eu l'occasion de mettre en pratique ses concepts théoriques et de « prouver » ainsi son esprit rassembleur, le président sortant l'associe (certes implicitement, mais de manière évidente) à ceux qui « parlent de rassemblement » (NS4). L'auto-attribution explicite d'une qualité pouvant être perçue comme de la vantardise, c'est uniquement de manière implicite que Nicolas Sarkozy s'inclut pour sa part dans « ceux qui l'ont fait vivre » (NS4). Au moyen de cette nouvelle période binaire qui rend manifeste la différence entre les deux hommes, le président sortant utilise son expérience comme un atout permettant d'instaurer une hiérarchie entre un candidat qui avance des théories au sujet du rassemblement et un autre qui a concrètement œuvré pour celui-ci pendant cinq ans.

En utilisant le présent gnominique (« le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France ») et en généralisant son propos au maximum à l'aide du pronom « on », Nicolas Sarkozy (NS1) propose une définition du rassemblement. Dans la mesure où la définition « impose l'unicité de la réponse » (Roudière 1999 : 72), elle permet d'offrir tous les traits de l'objectivité et constitue par conséquent une stratégie discursive redoutable. C'est pourquoi, dans le cadre d'un débat civique, « définir un terme de telle sorte que la définition exprime une prise de position » (Plantin 1996 : 53-54) est forcément un procédé argumentatif. En affirmant que son comportement correspond à la définition du rassemblement qu'il propose, Nicolas Sarkozy répond ainsi à son adversaire qui l'accusait de diviser les citoyens. Mieux que ça, il utilise un nouveau sous-entendu argumentatif pour renverser l'accusation

et faire passer le candidat socialiste pour sectaire (« je n’ parle pas à la gauche »), alors que lui-même, qui n’est pas « l’homme d’un parti », possède cette qualité essentielle à tout « présidentiable » qu’est la hauteur de vue nécessaire pour s’adresser à « tous les Français » sans exception. Le fait que le terme « tous » apparaisse sept fois dans cette seule intervention illustre d’ailleurs parfaitement la volonté du président sortant de se poser lui aussi en rassembleur, et de retravailler ainsi son ethos prédiscursif.

4.5.2 Discorde entre rassembleurs

L’affirmation qui conclut les arguments développés par le président sortant au sujet du rassemblement, « c’est peut-être c’qui fait notre différence », va pousser François Hollande à effectuer la première interruption du débat (FH2). Le fait qu’elle intervienne très tôt et qu’elle ne soit pas précédée du moindre adoucisseur – le « minimiseur d’incursion » (selon la dénomination de Kerbrat-Orecchioni 2005 : 115) qu’est « si vous me permettez » n’apparaît en effet qu’après l’interruption – contribue à donner du candidat socialiste l’image d’un homme pugnace, voire agressif. Un regard sur l’ethos prédiscursif des débattants permet sans doute là encore d’expliquer ce phénomène : là où Nicolas Sarkozy avait intérêt à ne pas effectuer la première interruption afin de ne pas donner de l’eau au moulin de ceux qui le qualifient de « nerveux », François Hollande, dont le caractère incisif n’est pas forcément la qualité qu’on lui prête le plus souvent et qui a par conséquent plutôt intérêt à se présenter comme ayant un fort tempérament, peut se le permettre plus facilement.

François Hollande (FH4), en usant d’une reformulation habile (« nous devons avoir le sens / je dois avoir le sens ») ainsi que de certains pronoms visant à rendre le contraste entre lui et son adversaire explicite (« moi je »), persiste et signe dans sa volonté de faire passer Nicolas Sarkozy pour un obstacle à la paix sociale du pays. L’opposition de deux isotopies qu’il convoque, à savoir celle du rassemblement (« réunion », « réconciliation ») et de la division (« distingue », « préférer », « opposés »), respectivement associées dans son esprit à lui-même et à son adversaire, cherche à réduire à néant les efforts mis en œuvre par Nicolas Sarkozy dans le but de retravailler son ethos prédiscursif de « président diviseur ».

Si la prétention réciproque à la vérité est une marque de la polémique, la discorde opposant ces deux rassembleurs autoproclamés entre indéniablement dans

cette catégorie. La suite de l'échange conduit en effet à la « neutralisation » du débat, chacun affirmant être plus rassembleur que l'autre. Ainsi, le fait que Nicolas Sarkozy (NS4), qui affirme avoir été uniquement (« une seule idée en tête ») préoccupé par le bien être de la société, n'ait pas retiré de texte pendant son quinquennat est selon lui la preuve que « l'esprit de rassemblement » l'a « animé » en permanence. Pour François Hollande au contraire (FH5), le président se livre ici à une opération de cadrage²⁴, les faits décrits prouvant plutôt que si celui-ci a tenu bon dans ses convictions, c'est surtout au détriment du dialogue et des intérêts des citoyens. Lorsqu'il demande « à quel prix pour les Français » Nicolas Sarkozy a assumé des réformes difficiles, le candidat socialiste sous-entend en effet clairement que le prix en question est conséquent. Et là où le président sortant voyait dans le fait d'être le seul « depuis bien longtemps » (NS4) à n'avoir pas dû retirer un texte une preuve de son esprit de rassemblement et certainement de son courage, François Hollande n'y perçoit quant à lui rien d'autre qu'une manifestation de la fermeture d'esprit – particulièrement inadéquate à la fonction présidentielle – dont a fait preuve le président sortant lors de son quinquennat. Le désaccord affiché entre les deux hommes au sujet de la notion de rassemblement illustre ainsi parfaitement la subjectivité fondamentalement liée aux questions relatives à l'ethos.

4.6 Le bilan présidentiel

Sous-tendu dans l'entier du passage traitant de l'esprit de rassemblement, le bilan de l'action présidentielle de Nicolas Sarkozy est perçu de manière radicalement différente par les deux débattants. En mentionnant les « quatre années de crise » (NS3) qui ont frappé le monde et la France lors de son quinquennat, le président sortant introduit déjà ce qui sera l'un de ses arguments récurrents, à savoir que le fait d'avoir gouverné le pays pendant une période extrêmement difficile lui donne des circonstances atténuantes, si ce n'est du mérite. Nicolas Sarkozy, qui cherche évidemment à retravailler une image écornée par un bilan souvent considéré comme insatisfaisant, affirme en effet retirer de la « fierté » des cinq années passées à la tête de l'État. Ce sentiment trouve son origine dans la capacité du pays à avoir

²⁴ « Cadrer » signifie définir une situation par « la présentation sélective, par discrimination de certaines considérations qui induit ou oriente vers une interprétation particulière de l'objet » (Gerstlé 2008 : 89).

« avancé dans un mouv'ment d'réformes continu / sans aucun blocage » malgré les nombreuses difficultés liées au contexte économique difficile. En mettant l'accent sur l'adjectif « continu », il cherche également à confirmer un des traits les mieux perçus de son ethos prédiscursif, à savoir son caractère engagé et très actif.

À la vision teintée de rose du bilan présidentiel décrite par Nicolas Sarkozy se confrontera évidemment celle, beaucoup plus sombre, de François Hollande. En décrivant dès sa première intervention (FH1) un chômage à « un niveau:: historique », il mettait d'emblée, grâce à l'hyperbole (« historique »), l'accent sur un des points particulièrement noirs du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Contrairement à ce dernier qui affirme que la France a « avancé » sous sa présidence, le candidat socialiste sous-entend plutôt que le pays a reculé pendant les cinq dernières années. De nombreuses expressions jalonnant son intervention vont d'ailleurs dans ce sens, tels « décroché », « dégradée » ou encore « repartir vers l'avant ». François Hollande, qui affirme que c'est uniquement en changeant le chef de l'État que « reviendra la confiance / à l'égard euh d'un président la confiance à l'égard d'une politique », présente ce bilan comme si lourd qu'il désavoue Nicolas Sarkozy aux yeux des citoyens. Le candidat socialiste, qui représente la seule alternative à la politique menée par son adversaire, n'a ainsi plus qu'à promettre la mise en place d'une politique inverse de celle menée par ce dernier (« c'est le sens du changement que je propose ») pour se poser en candidat plus capable que son adversaire et ainsi valoriser sa propre personne. Si, comme cela a été mentionné plus haut, François Hollande a tendance à se présenter comme l'homme de la situation (voire comme l'homme providentiel), il n'en oublie donc pas de démontrer à quel point son adversaire ne l'est pas.

Plus généralement, François Hollande cherche à relativiser toutes les affirmations de Nicolas Sarkozy visant à présenter son bilan sous un jour favorable. Ainsi, l'exemplarité revendiquée par le président sortant au sujet de l'absence de violence durant son quinquennat, et notamment le fait qu'il n'ait jamais eu à retirer de texte qui aurait créé « un climat de guerre civile dans [le] pays » (NS4), est balayée (FH5) grâce à une expression plutôt populaire (« ben heureusement ») qui fait comprendre que ne pas avoir provoqué de guerre civile est bien la moindre des choses que les citoyens puissent attendre de la part du président de la République française. Il minimise également le rôle joué par Nicolas Sarkozy dans la paix sociale qui aurait caractérisé son quinquennat en soulignant le mérite de ceux sans

qui cette harmonie n'aurait pas été possible : « organisations syndicales », « élus locaux » et enfin « toute la société française ». En mobilisant ensuite une anaphore stylistique (répétition de l'adverbe « heureusement » en début de plusieurs syntagmes consécutifs) qui permet de rendre hommage à ceux qui ont permis d'« apaiser » les tensions, d'« éviter » les « passions » ou encore de se « réconcilier », le candidat socialiste sous-entend que la politique menée par le président sortant était au contraire une menace potentielle pour la paix sociale du pays. Il est donc une nouvelle fois frappant de constater que toute affirmation qu'un débattant avance dans le but de se présenter sous un jour favorable est immédiatement contrebalancée par la réaction d'un adversaire qui ne peut tolérer une telle valorisation de la face adverse.

Ce sont ces nuances apportées par François Hollande au sujet du mérite de Nicolas Sarkozy qui vont pousser ce dernier (NS5) à réagir à son tour. Après avoir travaillé son ethos d'humilité en faisant usage d'un adoucisseur (« je n'ai évidemment pas le seul mérite ») qui lui permet de ne pas donner l'impression de se mettre trop en avant, le président sortant ajoute qu'il ne doit pas être « le seul coupable non plus ». En s'adressant directement à « monsieur Hollande » alors qu'il avait plutôt tendance à délocuter son adversaire dans ses précédentes interventions (« j'ai écouté monsieur Hollande », NS1), il insiste sur le fait que la remarque s'adresse directement à son contradicteur, et à personne d'autre. Ce reproche n'est d'ailleurs pas sans rappeler la remarque faite un peu plus haut (cf. section 3.4) au sujet de la tendance que possède le candidat socialiste, selon certains politiciens de droite (entre autres), à pointer un peu facilement Nicolas Sarkozy comme responsable de tous les maux du pays.

4.6.1 Nicolas Sarkozy et son fardeau

La conclusion de la quatrième intervention de François Hollande (FH4), qui intervient directement après sa description des échecs qui ont caractérisé le dernier quinquennat, est révélatrice de sa volonté d'enfermer son adversaire dans son bilan : « les Français apprécieront / vous:: à partir de ce qu'est votre *bilan* / et:: pour ce qui me concerne / à partir de mes *propositions* » (je souligne). Si Nicolas Sarkozy se servait de son expérience pour opposer ses actions (les « faits ») aux simples « paroles » de son adversaire, ce dernier renverse donc cette dichotomie à son avantage : là où des faits concrets – et donc peu contestables – peuvent être

reprochés à Nicolas Sarkozy, lui-même, de par son absence d'expérience en tant que ministre ou dirigeant, peut beaucoup plus difficilement se voir adresser de telles critiques. C'est pourquoi les citoyens ne peuvent juger François Hollande que sur la base de ses « propositions », alors qu'ils ont tout le loisir de se baser sur le (lourd) bilan de Nicolas Sarkozy pour se faire un avis au sujet de ce dernier.

Ces constatations s'étendent bien au-delà de la seule séquence d'ouverture du débat. C'est en effet tout au long de la confrontation que son bilan présidentiel se révélera être un véritable fardeau pour Nicolas Sarkozy, qui aura toutes les peines du monde à le faire « oublier » en raison de l'assistance de François Hollande à remettre sans cesse le sujet sur le tapis. Le candidat socialiste, qui contribue ainsi à faire perdre à son adversaire l'avantage que pouvait potentiellement représenter son statut d'homme d'État, reviendra par exemple à la charge quelques secondes seulement après la fin de la séquence d'ouverture : « Nicolas Sarkozy vous aviez dit euh / c'était en deux-mille sept / que si le chômage ne / tombait pas à cinq pour cent de la population active vous considérez que c'est un échec / c'est un échec » (14')

Fort du fait que l'argument d'autorité par statistique se couvre « des oripeaux de la rationalité, compagne de l'objectivité » (Roudière 1999 : 40), François Hollande écornera ainsi la crédibilité du président sortant tout au long du débat, notamment en le mettant, chiffres à l'appui, face à son incapacité à tenir ses engagements. De cette manière, et c'est là tout l'enjeu du retravail effectué par les candidats sur leur image préalable, François Hollande fait passer l'un des traits potentiellement les plus délicats de son ethos prédiscursif, à savoir son absence totale d'expérience aux hautes fonctions du pays, comme un avantage considérable. De plus, la nécessité absolue de ne pas perdre la face aux yeux des téléspectateurs est telle que Nicolas Sarkozy devra mettre énormément de temps et d'énergie à défendre son bilan, et ceci au détriment de ses propositions pour l'avenir de la nation.

4.6.2 La parole est à la défense

La défense que fait Nicolas Sarkozy du bilan de son quinquennat peut difficilement ne pas être abordée dans ce travail, quand bien même elle n'apparaît pas dans la séquence d'ouverture du débat – exception faite de sa réaction concernant « l'esprit de rassemblement ». Un bref coup d'œil à l'extérieur du corpus de base permettra ainsi de voir quelles stratégies Nicolas Sarkozy met en place afin revaloriser une

image mise à mal par les attaques à répétition de François Hollande au sujet de son action à la tête de l'État.

Parfois, le président sortant argue simplement que son adversaire se trompe. Cette ligne de défense lui permet de balayer les accusations tout en remettant en cause la compétence de François Hollande, ce qui n'est pas sans porter atteinte à la crédibilité de ce dernier :

1) NS : bon vous m' permettrez de- de rev'nir sur les chiffres que vous avez donnés monsieur Hollande ils sont faux (16')

2) NS : le déficit / depuis deux-mille sept a augmenté non pas de six cent milliards mais de cinq cent milliards / première erreur // [...] c'est une erreur monsieur Hollande / et une erreur de cent milliards / ça pose question ²⁵ (54').

Lorsqu'il ne dispose pas d'éléments concrets (statistiques, données chiffrées) pour réfuter les accusations de son adversaire, Nicolas Sarkozy se doit de trouver d'autres moyens pour nier sa responsabilité dans ce que François Hollande nomme les « échecs » de sa politique. Il fait pour cela fréquemment appel à ce que Charaudeau (2005 : 103) nomme des « arguments des circonstances », qui consistent à « faire se déplacer l'accusation des personnes vers ce qui a présidé à la prise de décision ou à la réalisation de l'action ». Parfois, cette ligne de défense permet même de reporter la responsabilité de la situation actuelle du pays sur les « alliés » de François Hollande. Selon Nicolas Sarkozy, un nombre conséquent de ce que son adversaire qualifie d'« échecs » trouvent en effet leur origine dans la politique de gauche qui fut au pouvoir sous François Mitterrand et Lionel Jospin. En critiquant régulièrement la politique menée par ces derniers, Nicolas Sarkozy atteint son adversaire de manière « indirecte », dans la mesure où Hollande, en tant que « fils spirituel » de Jospin et surtout Mitterrand²⁶, est ainsi présenté comme cautionnant, voire comme souhaitant poursuivre cette politique qui fut à l'origine de nombreux troubles affectant le pays. C'est pourquoi le président sortant demandera par exemple : « pourquoi l'Allemagne fait mieux qu nous ? / l'Allemagne a-t-elle fait les trente-cinq heures ? » (24') : en s'en prenant à d'autres

²⁵ Cette dernière expression comprend un implicite tout à fait limpide : c'est sur les compétences du candidat socialiste qu'une erreur si conséquente « pose question ».

²⁶ La façon qu'avait François Hollande de s'inspirer, voire parfois d'imiter François Mitterrand lors de la campagne présidentielle traduit pour beaucoup d'observateurs sa volonté de se présenter comme son héritier.

hommes politiques de gauche, Nicolas Sarkozy compense l'impossibilité d'attaquer François Hollande sur son propre bilan – puisqu'il n'en a pas.

La seconde grande ligne de défense adoptée par Nicolas Sarkozy tient en deux mots : crise économique. Celle-ci est en effet souvent citée pour servir de « circonstance atténuante » aux mauvais résultats obtenus lors de sa présidence. C'est notamment le cas au sujet de l'explosion de la dette, lorsqu'il avance que « la Cour des comptes / dit que sur les cinq cent milliards / de dette / quatre cent cinquante / sont dus à c'qui s'était passé dans l'déficit structurel avant / et deux cents sont le produit de la crise / c'est pas moi qui'l'dit / c'est la Cour des Comptes » (54'). En s'appuyant avec insistance sur la « Cour des comptes » (citée cinq fois dans la même minute) et en soulignant le fait que ce n'est pas lui « qui'l'dit / c'est la Cour des comptes », Nicolas Sarkozy convoque un argument d'autorité – procédé qui consiste à utiliser « des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes comme moyen de preuve en faveur d'une thèse » (Perelman 1958 : 411) – afin de donner un caractère incontestable à ses propos. L'argument d'autorité n'est véritablement efficace que si cette dernière est également considérée comme crédible par l'adversaire. Or, celle de la Cour des comptes, organisme reconnu et présidé par un élu socialiste, ne peut que difficilement être contestée par François Hollande. Cela permet à Nicolas Sarkozy de se dédouaner de toute responsabilité en présentant la dette comme étant uniquement l'accumulation des erreurs passées (sur lesquelles il ne porte aucune responsabilité) et de la conjoncture économique malheureuse.

La crise économique ne sert pas seulement à justifier les objectifs non atteints du quinquennat de Nicolas Sarkozy ; elle est parfois même utilisée à son avantage. Certains résultats présentés par la France sous sa présidence sont ainsi paradoxalement avancés comme des éléments permettant de valoriser son bilan. Pour se faire, le président sortant multiplie des exemples qui aspirent tous au même but, à savoir confirmer les propos de sa « plume » Henri Guaino qui affirmait que « Nicolas Sarkozy n'est responsable que d'une chose : grâce à lui, la France a plutôt mieux résisté à la crise que les autres » (cité par Neumann 2012 : 64). Le président sortant, en se présentant comme celui qui a permis de limiter les dégâts, voire de sauver le pays du désastre, cherche donc à son tour à toucher du doigt l'image de l'homme providentiel que François Hollande avait déjà tenté de s'approprier

auparavant (cf. section 4.5). Peuvent être cités à titre d'exemples ces deux interventions :

1) NS : y a-t-il un pays d'Europe / et d'OCDE / qui a fait mieux en termes de croissance que la France depuis deux-mille neuf ? / il n'y en a pas (36')

2) NS : prenons les chiffres parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent // du BIT // c'est un chiffre incontestable [...] sur la même période / avec le même critère / du BIT / le chômage a augmenté de dix-huit pour cent virgule sept en France sur la même période il a augmenté d'trente-sept pour cent en Italie // de soixante pour cent en Angleterre // de cent quatre-vingt-onze pour cent en Espagne après sept années de socialisme / de cent trois pourcent / aux Etats-Unis / et dans la moyenne des pays d'la zone euro dans la moyenne / le chômage a augmenté de trente-neuf virgule six pour cent c'est-à-dire exactement le double (16')

Les procédés utilisés par le président sortant sont familiers : question rhétorique (cf. section 4.7), convocation d'une nouvelle autorité *a priori* incontestable (le Bureau International du Travail) dans le but d'étayer ses propos, et enfin utilisation massive d'actes assertifs visant à mettre en scène la scénographie de l'expert. Se poser en expert lui permet non seulement de défendre son bilan sur des bases qui semblent objectives et incontestable, mais représente également une menace indirecte pour la face de son adversaire : les chiffres avancés par Nicolas Sarkozy contredisant ceux de François Hollande, ce dernier risque dès lors de passer soit pour un menteur qui trafique les chiffres de manière à accuser injustement son adversaire, soit pour un homme peu au courant des dossiers, et donc incompetent.

Le traitement réservé par les deux candidats au bilan de Nicolas Sarkozy permet enfin de se rendre compte de la complexité de la dynamique communicationnelle qui est à l'œuvre lors de ce débat. Le fait que quasiment aucune intervention, qu'elle soit de nature *ethotique*, factuelle ou les deux à la fois, ne soit avancée sans que l'adversaire ne réagisse immédiatement provoque de véritables réactions en chaîne dont l'amplitude s'étend parfois sur plusieurs dizaines de minutes. Prenons, pour illustrer ce phénomène, l'avalanche d'interventions dites « réactives » (Roulet 1985) provoquées par une seule intervention « initiative » (Roulet 1985) prononcée par François Hollande au sujet de l'augmentation du chômage en France :

Intervention initiative :

« le chômage est à un niveau:: historique » (FH, 1')

↳ Intervention réactive de niveau 1 :

« vous admettez qu'entre deux-mille sept et deux-mille onze y a eu quatre années de crise » (NS, 24')

↳ Intervention réactive de niveau 2 :

« mais / avec vous / c'est très simple / ce n'est jamais de votre faute / vous avez toujours euh un bouc émissaire » (FH, 28')

↳ Intervention réactive de niveau 3 :

« monsieur Hollande on peut m'reprocher bien des choses / et je le comprends bien pas d'pas assumer mes responsabilités voyez-vous » (NS 31')

Malgré le fait que chacune de ces « réactions en chaîne » représente un cas particulier, une structure type n'en est pas moins identifiable : à l'attaque initiale d'un premier locuteur (L1), souvent basée sur un stéréotype « négatif » attaché à l'ethos prédiscursif de l'adversaire (L2), succède une réaction de L2 qui cherche à rétablir son image ainsi menacée. La défense de L2 menaçant souvent la face de L1 en retour, ce dernier se voit contraint de réagir à nouveau, et ainsi de suite.

Cet exemple démontre à quel point l'ethos des débattants se module au fil du débat, et ceci au prix d'un combat de tous les instants. Contrairement à la prononciation de discours monogérés qui permet au locuteur de construire son ethos de manière sereine et parfaitement structurée selon un plan de texte clair et préparé à l'avance, l'ethos de François Hollande et de Nicolas Sarkozy est ici beaucoup plus instable, car continuellement menacé par l'adversaire et retravaillé par le locuteur. Les phénomènes communicationnels analysés dans le cadre d'un débat contradictoire télévisé peuvent de ce fait légitimement être qualifiés de « dynamiques ».

4.7 Analogies et assimilations

Les arguments *ad hominem* ne représentent pas l'unique moyen de mettre en péril la face de l'adversaire. C'est parfois de manière plus indirecte, par un effet qui pourrait être qualifié de « ricochet », que l'un des débattants voit sa face être menacée. C'est ainsi qu'il arrive aussi bien à François Hollande (un peu) qu'à Nicolas Sarkozy (beaucoup) d'user d'un raisonnement basé sur le principe de l'analogie afin de développer des « arguments de culpabilité par association » dont la finalité est de « discréditer l'adversaire en le rendant en quelque sorte

responsable d'une action supposément répréhensible commise par une autre personne à laquelle on relie l'opposant » (Gauthier 1995 : 179).

Afin que l'argument de culpabilité par association soit efficace, le lien qu'il effectue entre la personne finalement visée et celle(s) mise(s) en cause dans un premier temps doit être rendu le plus intelligible possible. Ainsi, Nicolas Sarkozy, qui cherche à illustrer le fait que son adversaire n'est pas le rassembleur qu'il prétend être, va avoir recours à l'analogie pour démontrer que l'esprit de rassemblement « irrigue toute la société française / peut-être à l'exception d'une partie d'la gauche » (NS5). Le fait de pointer subrepticement François Hollande du doigt au moment de cette affirmation rend par ailleurs explicite le fait que le candidat socialiste, dans l'esprit du président sortant, fait incontestablement partie de cette « partie d'la gauche ».

Or, l'exemple qui doit servir d'étayage à la conclusion selon laquelle l'esprit de rassemblement n'irrigue pas la gauche ne met pas en scène François Hollande mais Alex Kahn, membre du PS qui compara un meeting organisé par Nicolas Sarkozy au « congrès d'Nuremberg²⁷ ». Le lien de contiguïté entre Kahn et Hollande, renforcé par une apposition nominale qui, malgré son statut d'annexe, possède ici un poids quasi propositionnel (« monsieur Alex Kahn / aujourd'hui cette après-midi / candidat socialiste dans l'*septième arrondissement d'Paris* », je souligne), est évidemment créé par leur appartenance au même parti politique (notons l'insistance sur le mot « socialiste »).

Le président sortant va ensuite interpellé directement son adversaire de manière à bien lui faire comprendre qu'il est directement concerné par la critique émise au sujet du comportement d'Alex Kahn. Il utilise pour ce faire une de ses stratégies argumentatives favorites, la question rhétorique, en demandant : « avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? ». L'indication métadiscursive qu'il donne immédiatement après (« je continue ») démontre que la question n'appelait aucune réponse, la visée communicationnelle de celle-ci étant ailleurs. Comme le souligne en effet Noël Nel (1990 : 57), le fait de questionner, lors d'un débat télévisé, est rarement motivé par le seul désir d'être informé ; la question s'inscrit

²⁷ Réagissant au rassemblement organisé par Nicolas Sarkozy qui eut lieu au Trocadéro pour la fête du travail, Alex Kahn s'était fendu de ce commentaire sur le réseau social Tweeter le 2 mai 2012 : « Images et symboles sont mobilisés par le Nuremberg du tout petit d'hier, ceux de Résistance et du chant des partisans s'imposent à moi ».

plutôt dans le cadre élargi d'une théorie de l'action. Dans l'utilisation qu'en fait Nicolas Sarkozy, les questions rhétoriques ont bien souvent pour but soit d'établir une communion entre lui et les citoyens autour de l'évidence qui découle de l'interrogation, soit (comme c'est le cas ici) d'embarrasser l'adversaire (Roudière 1999 : 56). Dans le cas présent, la question posée permet d'impliquer directement son adversaire, et donc de s'assurer qu'un lien entre Alex Kahn et François Hollande soit établi dans l'esprit des téléspectateurs. Pour Nicolas Sarkozy, le fait que son adversaire n'ait pas condamné les propos « profondément choquants » d'un membre de son parti revient à les « cautionner » (NS6), et le rend par conséquent coupable. C'est donc au final bien l'image d'homme rassembleur de François Hollande, et de personne d'autre, que Nicolas Sarkozy cherche à remettre en cause.

Une nouvelle fois, l'ethos prédiscursif des débattants est au centre des enjeux. En plus de la remise en question de l'esprit de rassemblement qui habite François Hollande, aussi bien la référence à Alex Kahn que la mention des syndicats et des magistrats qui soutiennent le candidat socialiste poursuivent avant tout un objectif : associer François Hollande au laxisme, voire à une certaine forme de mollesse, deux des éléments les plus prégnants de son ethos prédiscursif. La véritable volonté de Nicolas Sarkozy n'est aucunement d'aborder une question de fond qui consisterait par exemple à se demander pourquoi les magistrats soutiennent François Hollande ; la « bataille » que se livrent les deux candidats est avant tout une bataille de surface : celle de l'image.

Le troisième et dernier exemple avancé par Nicolas Sarkozy (NS5) dans le but de prouver que son adversaire n'est nullement habité par l'esprit de rassemblement condense l'argument de culpabilité par association et la question rhétorique : « quand on défile derrière le drapeau rouge / avec la faucille et l'marteau / est-c'que c'est l'esprit d'rassemblement ? ». Le président sortant utilise ici ce que Calvet (2008 : 55) appelle l'astuce « vieille comme le monde » qui consiste à obtenir l'acquiescement des téléspectateurs sur les prémisses qui ne posent pas problème (à savoir que certaines personnes militant pour le candidat socialiste affichaient des symboles communistes qui peuvent difficilement, en France, être associés à l'esprit de rassemblement) afin de les « mettre en bonne disposition pour accepter les conclusions qui, elles, méritent discussion » (à savoir que François Hollande lui-même se reconnaît dans les valeurs communistes). Le candidat socialiste n'ayant lui-même pas défilé derrière un drapeau rouge, le président sortant utilise un

substitut de tous les autres pronoms personnels (« on ») et rejette habilement le référent du procès dans l'anonymat. François Hollande est ainsi victime de l'efficacité des arguments de culpabilité par association : alors que lui-même n'a objectivement pas grand chose à se reprocher, son image est pourtant concrètement mise en péril par une attaque visant des tierces personnes. Nicolas Sarkozy poursuit en effet dans cette intervention toujours le même but : écorner, que ce soit directement ou par « effet de ricochet », l'ethos de rassembleur que tente de se construire François Hollande.

4.8 Outrances et arguments *ad hominem*

Les outrances, paroxysme de l'attaque *ad hominem*, représentent une menace pour la face non seulement du destinataire, mais également pour celui qui la profère – passer pour discourtois n'étant jamais sans risque pour son propre ethos. C'est pourquoi le recours à ce genre de FTA, déjà marginal dans le cadre de débats civiques, le sera à plus forte raison encore lorsque le face-à-face oppose deux aspirants à un poste qui requiert une certaine prestance.

Et pourtant, les outrances se trouvent bel et bien au centre de la discussion qui met aux prises Nicolas Sarkozy à François Hollande au cours de la séquence d'ouverture du débat qui les oppose. Il ne s'agit certes pas d'insultes que les débattants se lanceraient l'un à l'autre, mais d'une controverse au sujet de l'utilisation par d'autres personnes de propos outranciers ayant visé les candidats. La volonté de Nicolas Sarkozy de faire passer son adversaire pour laxiste (cf. section 4.7) va en effet le pousser à lui reprocher une nouvelle fois (NS5) de ne pas avoir condamné certains propos prononcés par d'autres personnalités politiques à son encontre. À nouveau, le président sortant utilise l'indétermination intrinsèque du pronom « on » (« quand on m'a comparé à Franco / à Pétain / à Laval / pourquoi pas Hitler ») pour laisser l'identité des référents dans le flou le plus total. Le choix de ce pronom n'est évidemment pas anodin : certaines personnes que Nicolas Sarkozy accuse sans les nommer (et notamment Jean-Luc Mélançon pour ce qui est de la référence à Laval) ne sont pas à proprement parler des proches du candidat socialiste. Ce dernier aurait dès lors pu se désolidariser sans problème des propos de ces personnes si leur identité avait été révélée.

Le président sortant, souhaitant rendre l'outrance dont il fut victime plus percutante encore, se charge ensuite de dénoncer le caractère particulièrement

choquant de ces propos : en mentionnant le nom d'Hitler, même sur le mode hypothétique (« pourquoi pas Hitler »), il laisse sous-entendre que ses adversaires auraient très bien pu se rendre coupable d'une telle injure. En associant le camp adverse à un comportement irrespectueux et outrancier, et surtout en soulignant l'absence de réaction de leur chef de file, c'est le manque d'autorité de François Hollande que Nicolas Sarkozy cherche une nouvelle fois à dénoncer.

La stratégie mise en place par le président sortant s'effectue en deux temps. Le premier temps, décrit ci-dessus, est interrompu par François Hollande (FH6). En invitant son adversaire à poursuivre s'il souhaite « aller plus loin » (sous-entendu « plus loin » dans l'exagération), le candidat socialiste dénonce l'attitude jugée caricaturale de Nicolas Sarkozy. C'est pourquoi ce dernier réagira (NS6) en mobilisant de nombreux marqueurs de politesse dite « négative²⁸ », qu'il s'agisse de « désarmeurs » (« je n'tiens pas à vous manquer d' respect ») ou de « minimisateurs » (« je dis simplement »), afin d'afficher son souci de ne pas heurter son adversaire²⁹. Ces indications métadiscursives lui permettent également de se prévaloir de ne pas verser lui-même dans le caractère outrancier qu'il dénonce en affirmant décrire au contraire une « simple » vérité.

4.8.1 François Hollande, un candidat « faible » ?

Cette « simple vérité » pourrait prosaïquement se résumer ainsi : François Hollande est un candidat faible. Avant d'arriver à cette conclusion, Nicolas Sarkozy utilise comme point de départ un nouvel argument de culpabilité par association. C'est Martine Aubry, qui a osé le comparer à « Madoff » (NS6), qui servira cette fois-ci d'« intermédiaire » afin d'égratigner l'image de François Hollande. Le président sortant reste dans le domaine hyperbolique, puisqu'après Hitler est cité celui qui est certainement considéré comme le plus grand escroc de l'histoire. En rappelant l'ampleur dépassant l'entendement de la peine à laquelle Madoff fut condamné (« cent-quatre-vingt-trois ans d'prison »), le président sortant, en démontrant à quel point certaines critiques qui lui sont adressées par le camp adverse sont

²⁸ Ce terme (ainsi que ceux de « désarmeur » et de « minimisateur ») est proposé par Kerbrat-Orecchioni (2005 : 211-212), qui entend par « politesse négative » la volonté de minimiser l'impact d'un FTA visant l'interlocuteur.

²⁹ Comme le souligne Sandré (2009 : 78), l'objectif d'un tel montre de politesse n'est pas tant de préserver la face de son adversaire que de montrer aux téléspectateurs le souci de le faire dans le but de ne pas passer pour malpoli ou discourtois.

ridiculement disproportionnées, vise sans doute également à relativiser leur pertinence.

Le but principal de cette citation reste cependant de dépeindre François Hollande comme manquant de force. En utilisant le présent gnominique (« [quand] le leader de la famille / ne dit rien / c'est qu'il cautionne »), qui permet à une affirmation flirtant avec la pétition de principe³⁰ de prendre des teintes de vérité générale objective, le président sortant dénonce une nouvelle fois le « laisser faire » caractéristique de son adversaire. Car si Nicolas Sarkozy, qui n'a pas hésité à dénoncer publiquement les « propos désagréables » (NS5) qui visaient les proches de François Hollande, réaffirme rapidement les traits déjà bien établis de son ethos prédiscursif que sont la force et la fermeté, c'est surtout pour mieux les opposer à la « faiblesse » de François Hollande. Dépeint comme un homme passif, le candidat socialiste apparaît en effet incapable de contrôler sa famille politique, et donc d'imposer son autorité.

Cet ethos de faiblesse dont Nicolas Sarkozy cherche à affubler son adversaire sera d'ailleurs explicitement thématiqué par la suite. Le raisonnement du président sortant, introduit par la citation des propos de Martine Aubry, débouche au final en effet sur un argument *ad hominem* des plus violents : « quand on cautionne des outrances // c'est qu'on a tort / c'est qu'on n'a pas la force pour les dénoncer ». L'attaque, constituée d'actes assertifs multipliant les indices linguistiques dénotant l'objectivité (avec notamment une chaîne de causalité organisée par la structure « quand on... c'est qu'on »), apparaît qui plus est comme incontestable.

Cet argument *ad hominem* révèle surtout une nouvelle fois que l'image préalable des candidats tient un rôle considérable dans le débat qui les oppose. La relation causale entre les outrances proférées par un soutien du candidat socialiste et la faiblesse de ce dernier n'étant *a priori* pas la plus évidente, cet angle d'attaque a certainement été choisi par Nicolas Sarkozy pour une raison : il lui permettait, dans son esprit, de démontrer que l'un des éléments les plus encombrants de l'ethos prédiscursif de son adversaire était totalement justifié.

4.8.2 François Hollande, un candidat « fort » ?

François Hollande est forcément conscient que la « faiblesse » de caractère est un des stéréotypes qui circulent sur sa personne au moment d'aborder le débat. Il ne

³⁰ Cette expression de Perelman (1958 : 151) désigne le fait de « poser comme vérité ce qui justement reste à démontrer » (selon la définition qu'en donne Roudière 1999 : 75).

peut donc en aucun cas permettre son adversaire de s'enfoncer dans cette brèche sans réagir. C'est pourquoi, en plus d'interrompre une seconde fois son contradicteur en niant avec force le fait de ne pas avoir dénoncé les propos outranciers visant Nicolas Sarkozy (« c'est pas vrai », FH6), il accumulera tout au long du débat les indices linguistiques visant à établir un ethos de fermeté.

Avant que la controverse au sujet de sa « faiblesse » supposée ne soit lancée, François Hollande affirmait déjà : « vous ne pouvez pas penser que:: j'esquiv'rai » (FH4). Si la pétition de principe (cf. section 4.8.1) suppose, comme le soutient Perelman (1957 : 151), « que l'interlocuteur a déjà adhéré à une thèse que l'on s'efforce justement de lui faire admettre », l'affirmation du candidat socialiste en est sans doute un bon exemple – Nicolas Sarkozy, qui demandera plus loin dans le débat à son adversaire de ne pas « fuir une nouvelle fois » (59') ou encore de ne pas se « défausser à ce point-là » (2h30'), semble en effet plutôt penser exactement le contraire. François Hollande soutient également (FH4) assumer ses convictions politiques (« je suis de gauche / je l'assume »), affirmation qui répond à sa volonté de retravailler son ethos prédiscursif : le candidat socialiste se doit en effet de combattre l'image d'homme flou et sans conviction que ses adversaires n'ont cessé de lui prêter au cours de la campagne présidentielle. C'est pourquoi il « assumera » beaucoup de choses tout au long du débat (1h03' : « j'ai pris un engagement / et je l'assume » ; 1h05' : « j'assume là encore ce choix ») et répétera à de nombreuses reprises qu'il entend mener une politique claire et précise en cas d'élection.

Nicolas Sarkozy, qui tente au contraire de persuader les téléspectateurs de la faiblesse de conviction et du manque d'autorité de son contradicteur, n'entendra évidemment pas laisser ce dernier remodeler ainsi son image préalable sans réagir une nouvelle fois. François Hollande sera ainsi régulièrement dépeint comme un homme lisse, consensuel à l'extrême et incapable de la moindre fermeté (1h07' : « vous proposez pour financer [...] votre incapacité à dire non »). La question de la « force » ou de la « faiblesse » du candidat socialiste, thème récurrent du débat, donne donc lui aussi lieu à de nombreuses interventions « réactives » qui s'imbriquent les unes sur les autres, preuve de l'importance capitale prêtée par les candidats à cette nouvelle thématique liée à leur ethos prédiscursif.

4.8.3 De l'art de la contre-attaque

Réagir de manière adéquate à un argument *ad hominem* est un exercice capital mais délicat. François Hollande (FH7) décide ainsi, plutôt que de chercher à relativiser ou à minimiser les attaques de son adversaire au sujet de ses proches ou collègues (ce qui reviendrait, d'une certaine façon, à les reconnaître), de contre-attaquer.

Le candidat socialiste se sert en effet des paroles de Nicolas Sarkozy pour dénoncer de façon explicite un comportement qui fait partie intégrante de l'éthos prédiscursif du président sortant, à savoir sa propension à se poser en victime³¹. Le candidat socialiste prépare cet argument *ad hominem* dès sa cinquième intervention (FH5), lorsqu'il répond à l'accusation du « manque de force » en prévenant son adversaire qu'il aurait « du mal à passer pour une victime // et pour un agneau qui vient de naître ». Se servant de la connotation attachée au terme « agneau » (l'innocence), François Hollande sous-entend au passage que Nicolas Sarkozy n'est lui-même pas exempt de tout reproche en ce qui concerne la profération de propos outranciers. Le candidat socialiste (FH10) va ensuite se servir du fait que son contradicteur s'était plaint de voir magistrats et surtout syndicats appeler à voter pour lui en « violation de toutes les traditions » (NS5), pour contre-attaquer une nouvelle fois. Après avoir brièvement répondu à cet argument (« ce n'est pas euh // faire // transgression que de le dire »), il porte l'estocade en avançant que le président sortant n'accorde en réalité aucune espèce d'importance à l'attitude des syndicats, mais se sert uniquement de ce prétexte pour « passer pour une victime » (FH10) et ainsi esquiver ainsi les sujets plus périlleux pour son image telle que la défense de son bilan (« nous pouvons aller directement / à vos bilans / vos:: propositions / à mes projets / sans qu'il soit besoin de jouer les victimes »).

Nicolas Sarkozy (NS7), dont la face est menacée par ces accusations, va démontrer qu'il maîtrise lui aussi l'art de rebondir sur une critique adverse. Il se sert pour cela d'une « question contre-attaque » dont la visée est de « renverser la charge de la preuve et mettre en accusation l'adversaire » (Mayaffre 2012 : 246). Le fait que le président sortant marque une pause après sa question (« est-ce que dans c'que j'ai dit il y a quelque chose de faux ? ») démontre que celle-ci, bien que rhétorique, appelle cette fois-ci une réponse du candidat socialiste. Cette question possède un caractère menaçant pour la face de François Hollande. Le but recherché

³¹ Thématique déjà effleurée à la section 4.6.2, lorsque François Hollande reprochait au président sortant de ne pas assumer ses échecs et de continuellement invoquer des excuses pour les justifier.

par Nicolas Sarkozy est en effet limpide : forcer le candidat socialiste à effectuer une concession (FTA pour sa propre face) en lui reconnaissant le fait de ne dire que la stricte vérité. En ce sens, la question posée par le président sortant pourrait être qualifiée de « fallacieuse » (Trognon 1994 : 72), dans la mesure où elle comporte une présupposition. François Hollande, poussé dans ses derniers retranchements par cette manœuvre, refuse d'entrer dans le jeu de Nicolas Sarkozy et préfère jouer la carte de la métadiscursivité (« je n'vous ai pas interrompu ») pour reprendre son raisonnement là où il l'avait laissé et ainsi esquiver la question embarrassante de son adversaire.

François Hollande reprend donc là où il s'était arrêté avant d'être interrompu. Après avoir dénoncé la posture de victime adoptée par son adversaire, il va, en toute logique – puisqu'un débat contradictoire sert avant tout à offrir un espace de comparaison entre ses participants – opposer les défauts de Nicolas Sarkozy à ses propres qualités. L'occurrence d'un nouveau « moi je » n'est en ce sens pas anodin : préférer le singulier à la marque de rassemblement et de solidarité que représentait le pluriel lui permet de mettre en avant sa propre personnalité – évidemment bien différente de celle de son contradicteur.

Le candidat socialiste part du fait qu'il fut aussi victime d'outrances provenant du « camp adverse », lui qui eut droit « à tous les animaux des zoos [...] à toutes les comparaisons les moins flatteuses » (FH10) et qui fut accusé par Nicolas Sarkozy lui-même de se livrer à un « procès stalinien³² ». Il s'oppose ensuite encore une fois à son adversaire lorsqu'il affirme condamner « tous les excès » : le marqueur de conclusion (« *donc* moi je condamne tous les excès », je souligne), malgré l'ellipse d'une partie du raisonnement (donc moi, *contrairement à vous*, je condamne tous les excès), est en effet une nouvelle fois convoqué par le candidat socialiste afin de souligner la différence d'attitude entre les deux débattants.

Si le point de départ de la réflexion de François Hollande, à savoir que les deux candidats ont été victimes de propos déplacés, est relativement similaire à celui qui avait été utilisé par Nicolas Sarkozy, le candidat socialiste tient donc à souligner que sa réaction est en tout point opposée à celle de son adversaire : là où Nicolas Sarkozy dénonçait ceux qui se ralliaient publiquement au candidat socialiste, ce

³² Mentionner ces paroles proférées par Nicolas Sarkozy représente un moyen pour François Hollande de renvoyer son adversaire, qui se révoltait au sujet des paroles outrancières dont il fut victime, à ses contradictions, lui dont les paroles et les actes semblent se trouver en désaccord.

dernier souligne qu'il ne s'est pas « plaint » lorsque ses propositions furent critiquées par la présidente du patronat français. L'auto-attribution explicite de qualités (non seulement François Hollande ne se plaint pas, mais *affirme* qu'il ne se plaint pas), indice très fort du caractère *ethotique* de l'intervention, trahit le fait que derrière son apparence anodine, cette information contribue en réalité elle aussi au travail des faces effectué par le candidat socialiste. En faisant preuve de hauteur de vue (il affirme notamment ne pas « chercher querelle » à ceux qui critiquent son action politique), il met en effet l'accent sur le fait que son comportement est en adéquation avec la retenue et le recul nécessaires à la fonction présidentielle.

Le fait que François Hollande admette que ses propositions aient pu être critiquées, qui plus est par quelqu'un qui a qualifié d'« extraordinaire » le travail de son adversaire (une telle exagération dans les termes permettant au passage de conférer une teinte peu crédible aux propos cités) possède l'apparence d'un FTA contre sa propre personne, alors même que cette concession a en réalité pour but de valoriser sa propre image. Cette concession lui permet en effet de se poser en homme qui écoute et respecte l'opinion d'autrui quelle qu'elle soit (« elle est tout à fait dans son rôle / dans son droit »), contrairement à son adversaire qui semble en vouloir personnellement à ses opposants. C'est donc le contraste entre d'un côté l'attitude belliqueuse et rancunière du président sortant et de l'autre celle plus digne et tout en retenue de François Hollande que ce dernier cherche à mettre en évidence. De plus, cet « aveu » renforce l'idée que Nicolas Sarkozy est avant tout le président des puissants, soutenu qu'il est par la présidente du MEDEF, alors qu'il permet au contraire à François Hollande de s'ériger une nouvelle fois contre les représentants du monde de la finance qu'il ne cesse de prétendre vouloir combattre.

Nicolas Sarkozy, qui ne peut bien évidemment pas se laisser ainsi donner la leçon, réagira en se gaussant de l'exemple utilisé par son adversaire d'un rire ouvertement moqueur qui constitue un FTA explicite pour l'image de François Hollande. En affirmant que « dire que [ses] propositions ne sont pas bonnes n'est quand même pas une insulte extraordinaire » (NS8), Nicolas Sarkozy relève le peu d'ampleur des critiques dont son contradicteur fut victime et se moque de sa manière d'en faire grand cas. Mais au-delà de ces considérations, c'est encore une fois la volonté de ne pas laisser l'adversaire avoir le dernier mot qui est ici frappante.

4.9 Le mot de la fin

C'est Nicolas Sarkozy qui aura l'honneur de clôturer la séquence d'ouverture du débat (NS10). Adoptant une scénographie plutôt professorale, il tente de conforter son ethos de modestie (« il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas réussies ») tout en accusant son adversaire d'empêcher l'installation d'un climat idéal (« pour qu'on ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le mensonge »). En esquissant une nouvelle fois la dichotomie entre mensonge et vérité (cf. section 4.3) – qui ne sera hélas pas analysée plus en profondeur car développée par le président sortant après la séquence d'ouverture du débat –, Nicolas Sarkozy prépare le terrain des nombreuses dénonciations futures du caractère mensonger de nombre de propos proférés par son adversaire. Le stéréotype d'un François Hollande mentant sans relâche, sans cesse alimenté par Nicolas Sarkozy lui-même ainsi que par nombre de ses soutiens tout au long de la campagne présidentielle³³, constitue un nouvel exemple du caractère crucial que recouvrent le traitement et la gestion de certains aspects de l'ethos prédiscursif des candidats au cours de ce débat.

Plus généralement, il est remarquable de constater que la *relation* entre les deux locuteurs, parfois plus que le contenu de leurs interventions, prend une part prépondérante dans leurs échanges. Ceci, additionné à l'omniprésence mainte fois relevée des enjeux liés à l'ethos aussi bien discursif que prédiscursif des candidats, constitue une excellente illustration de la tendance à la « personnalisation » du discours politique moderne (ainsi que le corollaire qu'est son glissement du logos vers l'ethos) telle que décrite en préambule de ce travail de mémoire.

³³ Nathalie Kosciusko-Morizet avait notamment affirmé que « le mensonge, c'est ce qui est pratiqué par François Hollande qui dit le matin des choses différentes de ce qu'il dit l'après-midi ». Nicolas Sarkozy ne fut pas en reste, lui qui avait accusé (certes sans le nommer) le candidat socialiste dès son premier meeting officiel de campagne, affirmant que « quand on dit à la presse anglaise qu'on est libéral et quand on vient expliquer aux Français que l'ennemi c'est la finance, on ment. On ment matin et soir ».

Chapitre 5 : Conclusion

5.1 Entre limites et accomplissements

Parce qu'il se concentrait avant tout sur la séquence d'ouverture du débat de l'entre-deux-tours qui opposa François Hollande à Nicolas Sarkozy, ce travail de mémoire ne pouvait rendre compte de tous les enjeux liés à l'ethos des débattants qui furent au cœur de ce face à face.

Ainsi, certaines thématiques attachées à l'image des candidats se révélèrent plus importantes que ce que la seule analyse de la séquence d'ouverture pourrait laisser penser. D'un côté, l'accusation de présidence partisane adressée à Nicolas Sarkozy prendra par exemple une tournure particulièrement polémique lorsque les noms d'Éric Woerth et de Liliane Betancourt seront mentionnés, forçant le président sortant à se défendre contre des insinuations de « fait du Prince », voire même d'abus de pouvoir. De l'autre côté, l'inexpérience (thème non traité dans ce travail mais d'une importance cruciale dès la seconde moitié du débat), l'ignorance, l'ambiguïté, la propension au mensonge et même l'incompétence de François Hollande seront maintes fois dénoncées par Nicolas Sarkozy, occasionnant forcément des réactions du candidat socialiste qui aboutiront à des passes d'armes à couteaux tirés entre les deux candidats.

Ce bref relevé, forcément non exhaustif, de quelques thèmes clés du débat qui n'ont pas forcément reçu l'attention qu'ils méritaient dans l'analyse permet de mettre le doigt sur une des limites d'un travail qui ne pouvait pas à la fois se focaliser sur une seule séquence et offrir une vision globale de l'ensemble des enjeux liés à l'ethos qui furent abordés au cours du duel. Se baser sur un corpus plus élargi aurait toutefois eut pour conséquence de réduire l'analyse « micro » à la portion congrue. L'absence d'une perspective globale du débat est donc une limite incontestable mais assumée de ce travail de mémoire.

Plus généralement, la recherche d'un équilibre entre les deux approches distinctes, quoique complémentaires, que sont sciences du langage et sciences de la communication peut certainement être source de frustrations. Conséquence de la recherche de cet « équilibre », l'analyse proposée pourra en effet sans doute être

considérée comme entrant trop ou pas assez dans le détail selon la sensibilité du lecteur. Ce « mélange des genres » était pourtant essentiel à la démonstration de l'hypothèse de base de ce travail, à savoir qu'une analyse linguistique du corpus sélectionné permettait de confirmer un phénomène plus social et global. En démontrant que le discours de François Hollande et Nicolas Sarkozy avait avant tout pour but de « promouvoir [leur] personnalité [et] d'en donner une image à même de séduire l'électeur » (Mayaffre 2012 : 288), ce travail visait avant tout à prouver l'importance tout à fait considérable que tient la construction et la reconstruction de l'image de soi et de l'autre dans le discours politique moderne, et plus particulièrement dans le genre spécifique qu'est celui du débat politique télévisé.

Pour ce qui est de l'ethos discursif des débattants, le fait qu'aucun d'entre eux n'ait laissé son adversaire s'auto-attribuer une qualité de « présidentiable » (solidarité, vertu, cohérence, compétence ou esprit de rassemblement) sans la lui dénier avant d'immédiatement la revendiquer à son tour révèle la double volonté qui habitait les deux candidats : ne jamais perdre la face tout en menaçant constamment celle de l'adversaire. En ce qui concerne l'ethos prédiscursif des débattants, l'analyse de la séquence d'ouverture a permis de révéler que l'écrasante majorité des interventions ou arguments à caractère *ethotique* développés par les deux candidats trouvaient leur origine dans le bagage prédiscursif des deux hommes. Alors qu'ils étaient interrogés au sujet de leur état d'esprit et de leurs attentes concernant le débat à venir, les deux candidats ont abordé quasiment tous les stéréotypes attachés à leur personne tels que relevés en préambule de l'analyse (cf. sections 3.3 et 3.4) et les ont traités selon les quatre axes prévus (cf. section 3.2). Et ceci, rappelons-le, en uniquement treize minutes de débat !

5.2 Perspectives futures

Des travaux offrant une analyse « mirco » très détaillée, car ayant comme objet d'étude de très courts extraits, permettraient de se pencher sur la dynamique communicationnelle de ce débat avec force détails linguistiques, alors qu'un travail davantage basé sur les sciences de la communication offrirait une vision beaucoup plus globale des enjeux liés à l'ethos qui traversent l'ensemble du débat. Chacune de ces deux approches permettrait, avec une perspective qui lui serait propre, d'offrir des analyses complémentaires à celle proposée dans ce travail en traitant

aussi bien de l'ampleur du phénomène de la « personnalisation » en politique que de ses implications et répercussions concrètes au niveau linguistique.

Mais ce débat qui opposa François Hollande à Nicolas Sarkozy ne représente pas le seul objet d'étude potentiel, bien au contraire. S'ils ont fait la part si belle aux éléments subjectifs attachés à leur image, c'est certainement parce que dans l'esprit des candidats, le traitement adéquat des stéréotypes liés à leur personne était une des clés de leur réussite dans le débat. Prendre pour objets d'étude des débats politiques d'une autre époque ou d'un autre pays afin de mener une démarche analytique similaire pourrait ainsi contribuer à vérifier si la violence de la « Guerre de l'Ethos » que se sont livrés François Hollande et Nicolas Sarkozy traduit avant tout un phénomène ponctuel – car inextricablement lié à la personnalité unique de deux hommes –, culturel ou/et temporel. Cette question, qui reste résolument ouverte, gagnerait par conséquent à être creusée.

6. Bibliographie

- Adam, J-M. (2008). *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Collin.
- Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Amossy, R. (2002). « Double adresse et auditoire composite dans le discours électoral. Du *clip* au débat télévisé ». *La Double Adresse*. Paris, L'Harmattan, 41-54.
- Amossy, R. (2003). « L'argument *ad hominem* dans l'échange polémique ». *La parole polémique*. Paris, Honoré Champion.
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris, PUF.
- Aristote (2007). *Rhétorique*. Paris, Flammarion.
- Artufel, C. et M. Duroux (2007). *Nicolas Sarkozy et la communication*. Paris, Pepper.
- Binet, L. (2012). *Rien ne se passe comme prévu*. Paris, Grasset.
- Brown, P. et S.C. Levinson (1987 [1978]). *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Burger, M. (2005). « La complexité argumentative et hiérarchique d'une séquence de débat ». *Argumentation et communication dans les médias*. Québec, Nota Bene, 51-79.
- Burger, M. (2006). « Le discours des médias comme forme de pratique sociale: l'enjeu des débats télévisés ». *Wes Land ich bin, das Lied ich sing*. Bern, Haupt Verlag, 287-298.
- Burger, M. (2008). « Analyzing the linguistic dimension of globalization in media communication : the case of insults and violence in debates ». *Media Linguistics from a European Perspective*. Vals Asla, 127-150.
- Burger, M. (2010). « Le cadrage de la communication dans les médias : apports d'une analyse linguistique ». *Communication* 27, 18-50.
- Burger, M. (2011). « Introduction : la polémique médiatisée ». *Polémiques médiatiques et journalistiques*. Semen 31, Presses universitaires de Franche-Comté, 7-24.
- Cabasino, F. (2009). « La construction de l'ethos présidentiel dans le débat télévisé français ». *Mots* 89 : *Débats pour l'Elysée*. Paris, ENS, 11-23.

- Calvet, L-J et J. Véronis (2008). *Les mots de Nicolas Sarkozy*. Paris, Seuil.
- Charaudeau, P. (2005). *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.
- Charaudeau P. et R. Ghiglione (2007). *La parole confisquée*. Paris, Dunod.
- Coulomb-Gully, M. (2009). « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 ». *Mots 89 : Débats pour l'Elysée*. Paris, ENS, 25-38.
- Dascal, M. (2000). « Réputation et réfutation ». *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*. Louvain, Peters, 95-105.
- De Chanay, H. et C. Kerbrat-Orecchioni (2005). « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy ». *Le Français parlé des médias*. Stockholm, AUS.
- De Chanay, H. (2011). « Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales ». *Mots 96*. Paris, ENS, 5-12.
- Declerq, G. (2003). « Avatars de l'argument *ad hominem* ». *La parole polémique*. Paris, Honoré Champion, 327-376.
- Dupuy, P-O et P. Marchand (2009). « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical ». *Mots 89 : Débats pour l'Elysée*. Paris, ENS, 105-117.
- Dupuy, P-O et P. Marchand. (2011). « Confrontation et positionnement dans les duels de l'entre-deux-tours : une approche lexicométrique ». *La parole politique en confrontation dans les médias*. Bruxelles, De Boeck, 129-147.
- Gauthier, G. (1995). « L'argumentation périphérique dans la communication politique. Le cas de l'argument *ad hominem* ». *Hermès 16*. Paris, CNRS, 167-185.
- Gerstlé J. (2008). *La communication politique*. Paris, Armand Collin.
- Goffman, E. (1973 [1959]). *Mise en scène de la vie quotidienne I : La présentation de soi*. Paris, Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). « Double adresse et récepteur multiple ». *La Double Adresse*. Paris, L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris, Armand Colin.
- Le Bart C. (1988). *Le discours politique*. Paris, PUF.
- Le Bohec, J. (2007). *Elections et télévision*. Grenoble, PUG.

Leblanc, J-M. (2010). « Le Style Sarkozy à l'aune du rituel politique et discursif ». *La Matière et l'esprit* 13. Université de Mons, 77-112.

Lochard, G. et J-C. Soulages (2003). « La parole politique à la télévision. Du logos à l'éthos ». *Réseaux* 118, PRES Universités Paris-Est, 65-94.

Maingueneau, D. et P. Charaudeau (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours* (coll.). Paris, Seuil.

Maingueneau, D. (2002). « L'éthos, de la rhétorique à l'analyse du discours ». Accessible à l'adresse : http://pagesperso-orange.fr/dominique.maingueneau/intro_company.html

Mayaffre D. (2012). *Nicolas Sarkozy : mesure et démesure du discours*, Paris, SciencesPo Les Presses.

Micheli, R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris, Cerf.

Nel, N. (1990). *Le débat télévisé*. Paris, Armand Colin.

Neumann, L. (2012). *Les dessous de la campagne*. Paris, Fayard.

Perelman, C. et L. Olbrechts-Tyteca (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Université de Bruxelles.

Perelman, C. (1977). *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris, Vrin.

Plantin, C. (1996). *L'argumentation*. Paris, Seuil.

Riutort, P. (2007). *Sociologie de la communication politique*. Paris, Les Découvertes.

Roudière, G. (1999). *Décrypter les débats télévisés*. Paris, ESF.

Roulet, E. et al. (1985). « Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation ». *Études de linguistique appliquée* 44. Université de Genève, 7-39.

Sandré, M. (2009). « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 ». *Mots* 89. Paris, ENS, 69-81.

Sportouch, B. et J. Chapuis (2012). *Le Naufragé. L'histoire secrète d'une descente aux enfers*. Paris, Flammarion.

Trognon A. et J. Larrue (1994). « Les débats politiques télévisés ». *Pragmatique du discours politique*. Paris, Armand Colin, 55-126.

Verjans, P. (2010). « National-libéralisme à l'heure de la démocratie du public ». *La Matière et l'Esprit* 13. Université de Mons, 3-19.

7. Annexes

Transcription de la séquence d'ouverture du débat de l'entre-deux-tours (durée : 13'09'')

Conventions de transcription :

LF: Laurence Ferrari (modératrice)

DP : David Pujadas (modérateur)

FH : François Hollande (débatant)

NS : Nicolas Sarkozy (débatant)

/, //, ///, Pause observée par le locuteur, de brève (/) à très marquée (///)

:: Prolongement marqué de la syllabe

- Mot interrompu suite à une autocorrection du locuteur

Exemple Haussement de voix

[Exemple] Section se chevauchant avec les paroles d'un autre locuteur

(&) Placé en fin de paragraphe typographique, indique que l'intervention se poursuit directement au prochain paragraphe typographique associé au même locuteur. Placé en début de paragraphe typographique, indique la suite directe de l'intervention précédemment interrompue.

LF : Une première question sur votre état d'esprit / à l'un / et à l'autre // euh nous sommes à un moment très important de la campagne / qu'est-ce que vous attendez / de ce débat / comment est-ce que vous l'abordez et surtout / comment est-ce que vous vous sentez à quatre jours du scrutin / je me tourne vers vous François Hollande / pour cette première réponse / puisque le tirage au sort / vous a désigné pour parler en premier c'est donc Nicolas Sarkozy / qui conclura / cette émission // monsieur Hollande / sur votre état d'esprit ?

FH1 : Dimanche // les Français vont choisir euh leur prochain président de la République // c'est une décision importante / grave / pour cinq ans /// et donc euh:: je dois dire ce soir / quel président je serai si euh / les Français m'accordent leur confiance /// je serai le président de la justice /// parce que nous traversons une crise grave / dure // qui frappe euh notamment euh les plus modestes / les:: plus travailleurs / ceux qui sont les plus exposés // et donc je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques /// les privilégiés auront été trop protégés // et donc euh ce s'ra / la justice fiscale la justice sociale la justice territoriale / qui:: inspirera mon action /// je serai / aussi / le président du redressement /// la France a décroché // le chômage est à un niveau:: historique // la compétitivité s'est dégradée // et donc / je veux / être le président qui:: redressera la production l'emploi la croissance / ça s'ra / un effort très long / et qui appellera la mobilisation de tous de tous les acteurs / et c'est pourquoi je veux être aussi le président / du rassemblement /// pendant:: trop d'années les Français ont été opposés // systématiquement les uns par rapport aux autres / divisés / et donc je veux les réunir // car je considère que:: c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin // et:: c'est ainsi que:: reviendra la confiance / elle est indispensable à l'action publique // la confiance / à l'égard euh d'un président la confiance à l'égard d'une politique / d'une vision / d'une idée de nous-mêmes / qui nous permet:: de repartir de l'avant // c'est le sens du changement que je propose.

DP : Nicolas Sarkozy / votre état d'esprit / qu'attendez-vous de ce débat ?

NS1 : J'ai- j'ai écouté monsieur Hollande c'est-c'est assez classique // c'qu'il a dit / moi j- c'que j'attends du débat c'est que / tous ceux qui nous regardent / puissent se faire:: une idée à la fin du débat // il a dit qu'il s'rait un président extraordinaire si les Français le choisissant- le choisissaient / et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président / c'est classique / c'est c'qu'on dit:: / à chaque débat / moi j'veux autre chose /// je veux qu'ce soir ça soit un moment d'authenticité // où chacun donne sa vérité // et qu'les Français en liberté choisissent // pas avec des formules creuses // pas avec des propos entendus // où chacun:: on se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs // en vérité / c'est un choix historique // la France n'a pas l'droit à l'erreur // nous ne sommes pas dans une crise monsieur Hollande mais dans des crises /// et mon ambition ça s'rait que / à la fin d'ces deux heures / tous ceux qui hésitent tous ceux qui réfléchissent // se disent au moins / quel que soit mon choix / j'ai une idée précise / des éléments qui vont m'permettre de le faire // juste un mot / sur le rassemblement // le rassemblement c'est un très beau mot / c'est une très belle idée /// mais il faut y mettre des faits /// le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France / à tous les Français / je n'suis pas l'homme d'un parti // je n'parle pas à la gauche /// hier j'me suis adressé à tous les Français // pas simplement aux syndicalistes / qui ont parfaitement un rôle à- à jouer // le rassemblement c'est d'parler à tous ceux y

compris qui n'ont pas vos idées / parce que lorsqu'on est président d'la République / on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous / mais on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous // {sourit} c'est peut-être c'qui fait notre différence / [le peuple de France / dans son ensemble / voilà / car / et enfin //]

FH2 : [Oui sans doute / c'est sans doute ce qui fait notre différence // et si vous m'permettez //]

NS2 : si vous m'permettez d'terminer

FH3 : pardon si vous n'avez pas terminé j'vous laisse.

NS3 : non non mais si vous m'permettez d'terminer // et enfin je pense que ce débat /// doit être ce moment / de démocratie /// où les Français en refermant l'télévision se disent / on peut aimer l'un on peut préférer l'autre // on peut être en désaccord avec c'qu'y disent // mais ils nous ont pas menti / ils ont pas joué l'esquive / ils ont été vrai // c'est ça notre défi monsieur Hollande / être vrai.

FH4 : Oui / chacun:: aura sa vérité // et chacun sera authentique je n' imagine pas que / vous feindrez // et vous ne pouvez pas penser que:: j'esquiv'rais / donc euh nous nous parlerons en face à face / directement / nous nous dirons les choses / sans qu'il y ait / quelque chose à cacher à dissimuler mais je veux rev'nir sur le rassemblement parc'que je pense / comme vous / que c'est une:: notion essentielle pour notre pays // et si vous avez le sentiment que pendant cinq ans / vous avez rassemblé tous les Français / vous n'les avez pas divisés / vous n'les avez pas opposés / vous n'avez pas montré celui-ci du doigt / celle-là:: de:: certaine distance / alors euh / je vous donn'rais quitus / mais je sais que les Français ont eu ce sentiment / d'avoir toujours:: à être soumis à-à des séparations à des clivages / moi je parle / de mon:: côté / je suis de gauche / je l'assume / vous êtes de droite / vous pouvez l'assumer ou pas / mais au-delà de ce qu'est notre appartenance politique / nous avons le sens / je dois avoir le sens / de la réunion de la réconciliation des Français / moi je n'distingue pas le vrai travail du faux / les syndicalistes qui me plaisent et les syndicalistes qui n'me plaisent pas / les organisations patronales que je veux euh préférer ou d'autres / non / je n'oppose pas les salariés du privé ou du public / je n'essaie pas d'savoir qui est né ici depuis combien d'générations / ou qui habite là / parce que je pense que nous sommes tous Français et que nous devons nous retrouver dans le même effort dans la même unité / et donc euh les Français apprécieront / vous:: à partir de:: ce qu'est votre bilan / et:: pour ce qui me concerne / à partir de mes propositions.

DP : Alors / vous répondez et on va peut-être passer [au sujet] économique.

LF : [Au premier thème]

NS4 : Vous savez monsieur Hollande j'ai-j'ai une preuve à vous donner de cet esprit d' rassemblement qui m'a animé pendant cinq ans /// c'est qu'il n'y a jamais eu d'violence pendant les cinq ans d'mon quinquennat // que je n'ai jamais été amené à retirer un texte qui aurait blessé // ou créé un climat de guerre civile dans notre pays /// je suis depuis bien longtemps le seul président d'la République // qui n'ait pas eu à faire face // à des manifestations de masse qui ont obligé à retirer

souv'nez-vous d'monsieur Mitterrand / et d' l'école libre // des millions de gens dans la rue / et monsieur Mitterrand avec sagesse d'ailleurs qui retire // souv'nez-vous du CIP / du CPE / de tant d'évènements de cette nature // souv'nez-vous de toutes ces réformes:: / avortées / dans l'université / où tant de ministres démissionnaient // pendant cinq ans je n'ai eu / qu'une seule idée en tête / qu'il n'y ait pas d'violence / et y compris pour une réforme extrêmement difficile celle des retraites / y a eu des manifestations / elles se sont passées dans le calme / personne ne s'est senti humilié / il n'y a pas eu d'divisions / il n'y a pas eu d'émeutes / il n'y a pas eu d'violence / la France dans ces quatre années de crise / a avancé dans un mouvement d'réformes continu / sans aucun blocage / y compris pour le service minimum / y compris pour l'autonomie des universités // j'vais vous dire une chose monsieur Hollande {*petit sourire*} / c'est une fierté // y a ceux qui parlent de rassemblement / et puis y a ceux qui l'ont fait vivre.

FH5 : {*Fait un geste en direction de LF pour lui faire comprendre qu'il veut dire quelque chose*} [Je vais continuer] (&)

LF : [*Très vite*]

FH5 : (&) parce que je pense que ce débat est intéressant / même si nous arriv'rons:: aux sujets / qui euh vont maintenant être les nôtres / [qui sont ceux des] (&)

LF : [*Qui préoccupent les Français*]

FH5 : (&) Français mais là nous sommes sur un point important de votre bilan / vous dites qu'il n'y a pas eu d'violence / ben heureusement ! / et ça tient / aussi aux organisations syndicales / à tous ces mouvements qui se sont créés / à un certain nombre de passions qui ont pu être évitées / à de nombreux élus locaux / j'allais dire / à ces corps intermédiaires qui ont permis:: d'apaiser / de réconcilier / et d'éviter qu'il y ait / et ce n'est jamais bon / violence ou euh irruption euh de manifestations:: ou:: de cortèges / qui peuvent dégénérer // heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux / heureusement qu'il y a eu des interlocuteurs / et puis par ailleurs / vous nous dites euh j'ai:: assumé un certain nombre de réformes difficiles / mais à quel prix pour les Français ? / à quel prix pour euh les injustices qui ont été creusées les inégalités qui ont été aggravées ? / et là aussi euh c'est aussi parce que:: il y a eu une opposition qui a été capable de dire attendons / soyons patients / les épreuves viendront celles du suffrage universel / nous avons gagné toutes les élections:: intermédiaires / ça n'a pas amené l'opposition à dire qu'elle avait quelque légitimité / que ce soit pour prétendre / mais voilà / si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté / et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences / je pense que le mérite en revient à toute la société française.

NS5: Je n'ai pas évidemment le seul mérite / mais je ne dois pas être le seul coupable non plus monsieur Hollande / j'vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer qu'l'esprit d'rassemblement // irrigue toute la société française / {*pointe son adversaire du doigt*} peut-être à l'exception d'une partie d'la gauche // quand monsieur Alex Kahn / aujourd'hui cette après-midi / candidat socialiste dans l'septième arrondissement d'Paris compare // le rassemblement du:: Trocadéro d'hier / pour la fête du travail // au congrès d'Nuremberg / est-ce l'esprit

d'rassemblement ? // avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? // je continue / quand le syndicat d'la magistrature // des magistrats qui s'engagent pour vous soutenir / en violation de toutes les règles syndicales / et qui prônent une politique judiciaire / de laxisme / qui est le contraire de c'qu'attendent les Français / est-ce l'esprit d'rassemblement ? / et enfin // quand le leader du premier syndicat français / la CGT / appelle à voter pour le candidat socialiste / en violation de toutes les traditions syndicales / est-ce l'esprit d'rassemblement ? / quand on défile derrière le drapeau rouge / avec la faucille et l'marteau est-ce que c'est l'esprit d'rassemblement ? // et est-ce que vous ne croyez pas que / même si on n'est pas de gauche on a une légitimité à donner son opinion ? // est-ce que vous croyez que c'est l'esprit d'rassemblement d'donner des leçons d'légitimité / aux uns comme aux autres ? // est-ce que vous avez entendu un propos d'exclusion ? / quand y a eu un propos désagréable / à l'endroit de quelqu'un qui vous est proche je l'ai condamné à la télévision / quand on m'a comparé à Franco / à Pétain / à Laval / et pourquoi pas Hitler / vous n'avez pas dit un mot / [parce que dans l'esprit d'rassemblement / monsieur // je termine // je termine // je t- je termine est-ce] (&)

FH6 : *{Avec force}* [C'est pas vrai // ce n'est pas vrai d'abord / et ensuite / monsieur Sarkozy / ben je vous laisse terminer puisque] vous voulez:: aller / plus loin.

NS6 : (&) non je n'veux pas aller plus loin / [je n'tiens pas] (&)

FH7 : [Allez-y].

NS6 : (&) à vous manquer d'respect / je dis simplement / que quand certains d'ses amis tiennent des propos d'cette nature // que madame Aubry me traite de Madoff cent-quatre-vingt-trois ans d'prison // et que le leader de la famille / ne dit rien / c'est qu'il cautionne // et quand on cautionne des outrances // c'est qu'on a tort / c'est qu'on n'a pas la force pour les dénoncer *{il sourit}*.

FH8 : Monsieur Sarkozy vous aurez du mal à passer pour une victime // [et pour un agneau] (&)

NS7 : [Non / non non] (&)

FH8 : (&) qui [vient de naître].

NS7 : (&) [est-ce que dans c'que] j'ai dit y a quelque chose de faux ?

FH9 : Euh mais je n'veux pas interrompre / je vais euh / moi-même / évoquer tout ce qui a été dit sur moi [vous voulez que je fasse cette liste] (&)

DP : [Allez-y / puis si vous voulez] on en restera là.

FH10 : (&) où vos amis / vos propres amis / m'ont comparé à je n'sais quel bestiaire ? / j'ai eu droit / à tous les animaux des zoos / j'ai eu droit / à toutes les comparaisons les moins flatteuses / j'ai été attaqué euh sur tout sujet / et vous pensez que j'ai pens- que j'ai imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ? / vous avez évoqué même le procès stalinien / comme si euh / Staline avait grand-

chose à voir avec nos propos / donc / moi je condamne tous les excès / et je considère que quand on est face à face comme nous le sommes / nous pouvons aller directement / à vos bilans / vos:: propositions / à mes projets / sans qu'il soit besoin de jouer les victimes [moi écoutez franchement] (&)

LF : [Justement /// justement]

FH10 : (&) je vous ai mis devant / ce qu'a été:: votre responsabilité de président / nous sortons de cinq ans où la France a été heurtée / où la France a été divisée / où la France a souffert / d'un certain nombre de paroles qui ont été prononcées / pas par vos lieutenants / souvent par vous / et vous le faites encore / une fois / moi est-ce que j'me suis plaint que la présidente du patronat français / euh ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que moi / mes propositions n'étaient pas bonnes ? / mais moi je considère / elle est tout à fait dans son rôle / dans son droit / et je n'vais pas lui chercher querelle {NS rigole} donc / [je n'ai pas terminé / je n'ai pas terminé] (&)

NS8 : {Moqueur} [Dire que vos propositions / dire que vos propositions ne sont pas bonnes n'est quand même pas une insulte extraordinaire // on a le droit // on a le droit]

DP : [Allez-y François Hollande / s'il vous plaît]

FH10 : (&) [dire que vous avez fait un boulot extraordinaire] / elle a le droit de le dire / et donc vous ne pouvez pas empêcher les uns et les autres d'appeler à voter pour moi et ce n'est pas euh // faire // transgression par rapport à ce qu'est leur devoir démocratique que de le faire / mais enfin voilà / vous [avez voulu / passer / vous voulez passer pour une victime / moi je pense que les plus grandes victimes ont été les Français] (&)

NS9 : [la présidente du MEDEF a appelé / n'a pas appelé à voter pour moi / le président d'la CGT /]

DP : [François Hollande vous terminez]

FH10 : (&) par rapport à votre politique.

NS10 : nous- nous y viendrons monsieur Hollande nous y viendrons (&)

LF : Alors /

NS10 : (&) mais dans un débat de cette nature // vous m'permettez d'vous dire // qu'il y a suffisamment de difficultés dans notre pays / il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas réussies /// pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance // et le mensonge / donc le mieux c'est qu nous rentrions dossier après dossier pour parler aux Français d'c'qui les intéresse.

Résumé

Ce travail de mémoire prend pour objet d'étude la séquence d'ouverture du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises qui opposa François Hollande à Nicolas Sarkozy le 2 mai 2012. Il propose dans un premier temps de démontrer que l'*ethos* (« image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire » selon la définition de Dominique Maingueneau) des candidats est continuellement au centre des débats. Par ailleurs, l'analyse réserve aussi une attention particulière à l'*ethos prédiscursif* (« ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » dans les termes de Ruth Amossy) des deux hommes. L'hypothèse défendue ici est que c'est le travail, ou plus précisément le *retravail* de leur *ethos* prédiscursif qui guide la plupart des échanges des candidats. L'analyse du traitement que réservent les débattants aux connaissances préalables que les téléspectateurs possèdent (ou croient posséder) d'eux-mêmes ou de leur adversaire au moment de leur prise de parole sera ainsi placée au cœur de ce travail.

Abstract

This master thesis offers a study of the debate opposing Nicolas Sarkozy and François Hollande which took place on 2nd May 2012, in between the two rounds of the French presidential elections. Its first purpose is to demonstrate that the *ethos* (“image of the self that the speaker builds in his/her speech in order to exercise an influence on the addressee” according to the definition of Dominique Maingueneau) of the candidates is constantly at the heart of the debate. The analysis also dedicates itself to offer a peculiar attention to the *prediscursive ethos* (“the whole of the data that one has on the speaker at the moment of his/her presentation of the self”, as Ruth Amossy puts it) of the two men. The hypothesis which is defended is that it is the process of working, or more precisely of *reworking* their prediscursive ethos that leads the majority of the candidates' exchanges. The analysis of their behaviour regarding this preliminary knowledge that the viewers have (or believe to have) about them or their opponent at the moment of their speech will therefore be at the centre of this work.

